

Contributions

« Le Grand Paris est aussi une affaire de liberté »

Par Dominique Alba, Directrice générale de l'Atelier parisien d'urbanisme

1968/2018, 50 ans de planification auront réussi ce paradoxe d'augmenter les différences sans pour autant s'enrichir de la différence. Jamais les opérations d'aménagement, toujours plus dépendantes de codes foisonnants (urbanisme, construction) n'auront produit autant d'uniformité. Le projet est davantage un lieu de contrôle et de pouvoir qu'un espace de création et de révélation. Aujourd'hui, coproduction, invention, usages temporaires, urbanisme transitoire, recyclage, zéro carbone sont les nouveaux héros de la cité. Le temps est venu pour la planification normative de s'ouvrir à la planification inventive.

Le Grand Paris de la planification normative :

Dans les années 1960, Paul Delouvrier, en charge de l'aménagement de l'agglomération parisienne, décide l'abandon du plan de développement continu inspiré par Morizet et dessiné par Prost en 1934 pour lui préférer une stratégie de rupture : 5 villes nouvelles reliées par un Réseau Express Régional seront construites au-delà de la « banlieue » qui sera ceinturée par l'A86.

À la fin des années 80, l'État et le conseil régional poursuivent chacun de leur côté leurs réflexions sur le schéma directeur régional. Pour rapprocher les points de vue, Michel Rocard, Premier ministre, propose la réalisation d'un livre blanc de l'Île-de-France qui sera confiée à l'APUR¹, la DRIEA² et l'IAU IDF³ : ce document débouchera sur des évolutions majeures dans la conception du

¹ Atelier parisien partagé d'urbanisme

² Direction régionale et interdépartementale de l'équipement et de l'aménagement

³ Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la Région Ile de France

schéma régional. Il souligne la nécessité de distinguer à la fois la zone centrale (Paris et les 3 départements) et 5 pôles majeurs, la Défense/Gennevilliers/Montesson, Bercy/Tolbiac Seine Amont, Gare du Nord/Gare de l'Est/Plaine Saint-Denis/Canal de l'Ourcq, Saclay et Roissy, sans oublier le renforcement des villes nouvelles. Le SDAU⁴ de 1994 inscrit la nécessité d'un transport de rocade.

Dans cette longue période, les communes « anciennes », correspondant peu ou prou aux communes de la Métropole du Grand Paris (à l'inverse des villes nouvelles, plus récentes), se développent sous l'égide des maires qui, dès 1983, disposant du droit du sol, mènent des politiques d'aménagement, d'équipement et plus récemment d'embellissement, conduisant à une poly centralité hybride, une esthétique unique, menacées aujourd'hui par l'accélération des inégalités dont le vieillissement des tissus constitués (7 logements sur 10 construits avant les années 1970).

À l'inverse, dans les mêmes années, Paris reste enfermée, encadrée par des règles, et contrainte par des luttes de pouvoir ; les questions urbaines y sont parmi les sujets les plus sensibles, la ville ayant depuis 1860 tenté toutes les expériences urbaines avec plus ou moins de réussite contribuant à forger une identité exceptionnelle.

Aujourd'hui, le réseau du Grand Paris Express est en chantier, Paris est capitale européenne de l'innovation, les 5 pôles de développement sont en cours de réalisation. Et si la zone métropolitaine se distingue par un foisonnement d'opérations, elle peine à faire face aux défis déjà identifiés dès les années 70 et les villes nouvelles comme les villes moyennes restent des potentiels sous explorés.

Le Grand Paris de la planification inventive.

Renouveler le « projet » : plus de 500 sites sont aujourd'hui concernés par des appels à projets, manifestations d'intérêts, projets urbains innovants, occupations temporaires, réseaux citoyens... Tous offrent de nouveaux usages et sont menés « autrement » : en équipe, utilisant avec imagination autant les nouvelles technologies que les espaces existants, souples et évolutifs. Plus de

⁴ Schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme

3000 projets ont été proposés au budget participatif de la ville de Paris depuis sa création. L'arc de l'innovation fédère 600 acteurs, les ateliers « Seine » concernent 35 kilomètres de berges de la Seine et de la Marne, le laboratoire de la Plaine de l'Ourcq se déploie sur 11 km, Plaine Commune a installé les Rêves de scènes urbaines et 25 actions sont en place, les Grands Voisins ont transformé le projet du site hospitalier Saint-Vincent-de-Paul et l'on construit avec les terres excavées du futur métro.

La liste est infinie, nous avons beaucoup de possibilités :

Pour faciliter la liberté d'aller et venir : le choix d'un réseau de transport souterrain laisse la place à la révolution des modes doux en surface : la marche à pied, le vélo, les véhicules partagés. Un simple ajustement des « cahiers des charges » au bénéfice de ces choix autour de toutes les gares, dans les centres villes, au sein de chaque projet : faire tout simplement des « trottoirs », si possible plantés d'arbres et bordés d'espaces aux usages variés, les rez-de-chaussée actifs.

Pour soutenir la liberté d'entreprendre et d'inventer : avec ses 360 millions de mètres carrés, la métropole du Grand Paris est d'abord une ville du déjà-là (1 % du bâti renouvelé chaque année, 3 % programmés sur 15 ans dans les zones d'aménagement concertées et les 68 gares/stations). Les usages et pratiques développés grâce aux nouvelles technologies, la révolution du travail, le retour de la fabrication en ville mais aussi la formation, l'école peuvent en être les premiers bénéficiaires trouvant dans ce « déjà là » un support d'imagination et d'action collectives, socle pour limiter les investissements, accélérer la réduction de inégalités, transformer l'économie et diminuer l'empreinte carbone. La route s'adapte ; la fibre et le numérique se déploient dans des canalisations. Seule la mutation des grands services urbains, avec l'obligation de recyclage, de tri, d'énergies renouvelables, et les besoins en logistique, nous impose de nouvelles réserves foncières que nous apprenons déjà à intégrer et mutualiser.

Pour plus de liberté esthétique et de révélation des patrimoines : savez-vous que Roissy est à égale distance de Chantilly et de Notre-Dame, qu'il faut 30

minutes à bicyclette pour aller à Orly et que la terre agricole de l'Île-de-France est une des terres agricoles les plus riches du monde ? Savez-vous que chaque commune du Grand Paris dispose d'un lieu touristique et que « Nogent l'eldorado du dimanche », premier film de Marcel Carné, filmait, en 1929, l'échappée dominicale de la jeunesse parisienne dans les guinguettes des bords de Marne ? Savez-vous que le 14 juillet 2018, un sentier de randonnée du Grand Paris a été bouclé ?

Alors, peut-être ces « banlieues » nous offrent-elle une liberté nouvelle, un ordre caché derrière un désordre apparent ?

L'art de la conversation.

Et si l'urbain, la ville étaient pensés non plus selon l'art de la planification mais suivant l'art de la conversation comme le soulignait souvent Michel Corajoud, grand prix du paysage en 1992 et grand prix de l'urbanisme en 2003 : converser avec ce qui est là et ceux qui sont là, les bâtiments, les espaces, les personnes, les institutions, tisser des liens, relier.

Pour bien converser, il faut des connaissances et des lieux d'échanges.

L'APUR, aujourd'hui atelier « partagé » d'urbanisme met en ligne des millions d'informations, deux abécédaires ont été publiés avec l'IAU IDF, l'observatoire des quartiers de gares mené avec la DRIEA et la SGP⁵ est en place. Des dizaines de travaux sont réalisés et rendus publics chaque année couvrant les champs les plus divers, des réseaux de fibre à l'économie circulaire en passant par l'étude des tissus existants, contribuant à la connaissance partagée et révélant d'infinies possibilités.

Les coopérations souples, les ateliers des territoires, demain les ateliers de projets sont des premiers pas, des expériences fragiles, à l'image de cette ville « autrement » inspirée par une planification inventive ouverte à la création. La connaissance est là, les lieux de conversation peuvent s'installer. Un espace de liberté s'ouvre, installant de nouveaux liens avec la ville de la norme et de la règle. Le Grand Paris est aussi offrir à chacun, dans sa différence, le droit à l'égalité, la possibilité de se déplacer, de travailler, d'apprendre et de vivre dignement dans la grande ville.

⁵ Société du Grand Paris

« Vers une scénarisation du Grand Paris pour un projet permanent »

Par Delphine Baldé, Architecte-urbaniste

Dans le processus d'élaboration du projet métropolitain, l'énonciation d'une vision est indispensable. Il s'agit bien de répondre à la question : quelle métropole voulons-nous ?

Si les défis sont clairement identifiés pour concilier une meilleure cohésion sociale, une attractivité économique renforcée et une stratégie climatique et énergétique, la méthode de planification de la fabrique métropolitaine nécessite un profond renouvellement. Cette conciliation des enjeux majeurs d'un Paris en Grand ne passe pas par une simple juxtaposition des sujets. Il faut accompagner le phénomène de métropolisation en cours, articuler les échelles et faire de la temporalité un outil de projet.

Scénariser pour dessiner une image de la métropole en mouvement

Depuis des années, la planification territoriale s'appuie sur une image figée de la métropole souhaitée. L'organisation de l'agglomération parisienne de l'entre-deux-guerres et de l'après-guerre a décliné des plans (Prost, PARP, PADOG) pour équiper, structurer, limiter l'extension spatiale et répondre à des objectifs quantitatifs. C'est ensuite une stratégie multipolaire qui s'est traduite dans le développement d'un réseau de transport associé aux Villes Nouvelles. Les schémas directeurs qui ont suivi pour organiser la région capitale ont visé à développer une offre foncière importante et bien desservie, et à limiter l'urbanisation en dehors des seules zones identifiées, ne laissant qu'une faible marge aux initiatives locales. Un état du « futur souhaitable » est alors représenté par une cartographie spatialisée qui n'échappe pas à l'écueil de la représentation figée. Cette planification propose un système linéaire pour tenter d'atteindre un objectif. Le projet du Grand Paris doit certes aborder la question du « combien ? » (60 000 logements par an ?) et du « où ? » (Densification ? renouvellement ? extension?), mais aussi et surtout du « comment ? ».

[Retour au sommaire](#)

Scénariser pour construire un imaginaire collectif

Au-delà d'un récit du Grand Paris autour du système de transport efficace qu'est le Grand Paris Express, il paraît important de rassembler autour d'un imaginaire collectif. Plutôt qu'un grand récit construit depuis de nombreuses années sur le contrôle de l'étalement urbain, alors que c'est d'ailleurs l'inverse qui se produit. Il faut changer de paradigme en croisant la multitude de récits attachés à la diversité des territoires d'une métropole en mouvement. Ce changement de méthode permettra également de rapprocher le projet et la gouvernance, voire même de donner un projet à la gouvernance. Le Projet permanent, itératif, mixant les échelles et les acteurs fonde la démarche proposée et permet de rassembler les énergies multiples, encore trop éparpillées et isolées, du territoire métropolitain.

Scénariser pour gérer les temporalités

La métropolisation est une donnée qui n'est plus un débat, mais bien un état des lieux qu'il faut prendre en compte aujourd'hui, pour construire un destin commun pour l'ensemble des habitants du Grand Paris. Les scénarii actifs pour penser conjointement l'habitat, la mobilité et l'économie sont garants d'un projet qui intègre la ville existante et ses mutations en cours. Face à la situation de paralysie, d'inégalités sociales, de risques climatiques, une première étape du changement est nécessaire pour répondre à une urgence immédiate, en attendant les effets du Grand Paris Express, déjà en rattrapage des attentes des habitants. Intégrer les dynamiques en cours pour fabriquer un projet de territoire à temporalités et géométries variables, c'est mettre la métropole au service du temps très court et du temps long.

Le projet métropolitain d'aujourd'hui conduira à un nouveau projet en phase 2 qui elle-même réinterrogera l'étape suivante. C'est pourquoi les processus doivent rester ouverts. La réversibilité, le réinvestissement, l'innovation, la mutualisation seront demain la base de chacun des projets de territoire, enthousiasmants si on reconnaît le besoin de changer de modèle pour améliorer l'accessibilité à la ville-monde, échapper à l'écueil de la quantité versus la qualité et renforcer la résilience de cette métropole en constante évolution.

Scénariser pour accepter l'incertitude

Gérer l'incertitude pour favoriser les possibles est un nouveau modèle pour une fabrique de la ville plus inclusive. Plutôt que d'être considérée comme un frein, l'incertitude permet de tester des situations, d'accueillir des initiatives locales, de répondre à des situations d'urgence. Cet urbanisme transitoire devient vecteur d'inclusion et de solidarité à travers le foisonnement des fonctions et des acteurs, comme en témoigne l'expérience sur l'ancien site de l'hôpital Saint-Vincent-de-Paul à Paris. Ces nouvelles relations entre l'informel et le formel sont une des pistes optimistes pour favoriser le vivre ensemble à travers les espaces publics, le sport, les services de proximités ou encore la culture.

Scénariser pour élaborer un projet de dialogue avec les habitants et les acteurs du Grand Paris

Il est urgent d'en finir avec une approche qui oppose les objectifs d'une métropole raisonnée. La transformation doit partir d'une ambition partagée entre les acteurs du secteur public, privé, associatif, élus, habitants, usagers. Fortement attractive, la métropole du Grand Paris est la deuxième région en Europe en matière d'accueil des investissements étrangers et la première destination touristique au monde. Maintenir cette dynamique, organiser les flux y afférant, tout en assurant la qualité de vie au quotidien et la préservation de l'environnement, implique de projeter une vision et des moyens pour concilier, prioriser et coordonner les politiques publiques concernées. Pour cesser d'opposer une métropole mondiale et une métropole pour ses habitants, une métropole compétitive et une métropole soucieuse de ses ressources.

C'est là tout le sens du Projet métropolitain.

« L'urgence d'agir ensemble »

Par Julien Beller, Architecte-urbaniste

Les transformations profondes de notre société impliquent une mutation de nos villes. Les enjeux environnementaux et sociaux auxquels nous devons faire face (pollution, mal-logement, territoires délaissés, nouveaux modes de travail...) nous obligent à transformer notre conception de la ville. Pour répondre à ces défis et accompagner la modification des comportements de chacun, il devient urgent d'agir sur la fabrique urbaine. L'amélioration de la vie quotidienne ne pourra pas se passer de ces mutations essentielles. Loin d'un plan banlieue ou d'une opération de rénovation du centre historique, la fabrique de la métropole du Grand Paris est une opportunité extraordinaire de cohésion pour opérer ces changements nécessaires.

La grisaille urbaine des usagers consommateurs doit être remplacée par une ville où la citoyenneté est exacerbée et où les usagers redeviennent des acteurs essentiels.

Coopérer // Afin de répondre aux enjeux du 21^{ème} siècle nous devons mieux vivre notre ville, nous devons retrouver un sens commun, une fierté qui porte tous les grands parisiens à toutes les échelles. Afin d'ajuster la fabrique urbaine à travers notre système de transport, de logement, de travail ou de service, il convient de sortir des cloisonnements et de la fuite en avant et de construire ensemble un bien commun, tant avec les institutions publiques, les experts qu'avec la société civile. Le 20^{ème} siècle a perverti la coopération au nom de la solidarité ; le Grand Paris est une occasion de se relever ensemble.

Raconter // La première étape de ce mouvement consiste à se raconter l'histoire. A partir des bases incontournables que constituent les urgences environnementales et la cohésion urbaine, *scénarisées aujourd'hui par Roland Castro*, il faut lancer une grande campagne de communication et d'évènements participatifs. Celle-ci racontera un futur possible mais permettra surtout de

révéler l'identité métropolitaine. Il s'agira d'évènements qui rassemblent, proposent, donnent la parole et la relayent afin de dévoiler diversité et contradictions mais aussi synergies et volontés communes. Se raconter pour donner à tous une possibilité de s'impliquer, telle une démocratie contributive se basant sur le faire plutôt que sur l'avis, sur l'action plutôt que le contrôle, ce moment d'appropriation par chacun de la fabrique métropolitaine devra fédérer pour mettre en valeur l'énergie sociale et la concrétiser ensemble.

S'appuyer // La deuxième étape sera d'accompagner et initier des projets à tous les niveaux. En effet, les mutations et la nécessité ont fait émerger des projets à tous les coins de rue, qu'il s'agisse de jardins partagés, de plateformes collaboratives de covoiturage, d'habitat participatif et groupé, de tiers-lieux de culture, de Fab Lab, d'espaces de co-working ou d'économie sociale et solidaire, de bibliothèque troisième lieu, de coopératives de consommateurs... la métropole fourmille d'initiatives innovantes et adaptées aux changements sociétaux. Il s'agit de s'appuyer sur toutes ces initiatives locales existantes et portées par les usagers.

Il faut conserver et amplifier le sentiment qu'ont les gens d'être capables. Il faut valoriser, accompagner, stabiliser, faire monter en compétence et en échelle toutes ces bonnes pratiques. C'est grâce à des outils de recensement, de communication et de financement aussi bien qu'à travers un assouplissement réglementaire que l'Etat pourra incrémenter ces dynamiques. Ces pratiques adaptées, courageuses et prospectives créeront des précédents, elles devront sortir de l'alternative pour se généraliser par effet tâche d'huile dans le territoire.

Ne pas oublier // Certains territoires nécessitent aujourd'hui plus d'attention que d'autres, leur potentiel d'adaptation est le plus important, concentrons-y nos efforts immédiatement afin qu'ils se dévoilent. Pour profiter de tous, il y a urgence à agir avec les plus éloignés, notamment dans les grands ensembles, lieux de désolation emplis de capacités et d'énergies à faire émerger. Il faut y porter du soin, une mixité d'usage doit notamment y être insérée afin de rapprocher le logement du travail et sortir de l'uniformité obligée.

Un projet partout grâce à chacun.

De nombreux lieux sont aujourd'hui tout à fait inexploités. Qu'il s'agisse d'un ancien fort en friche, d'un espace public délaissé ou d'un immeuble de bureaux à l'abandon, nous devons nous réapproprier notre patrimoine. Non pas seulement par souci de mémoire, mais aussi afin de diminuer notre impact environnemental, il nous faut réinvestir ces lieux par des usages contemporains plutôt que de les détruire pour reconstruire. Pour cela il convient de permettre plutôt que d'interdire ; il faut notamment assouplir les règles de sécurité et d'accessibilité par la mise en place de mesures compensatoires. Citons par exemple l'ancienne petite ceinture ferroviaire dans Paris, promenade incroyable qui pourrait être facilement accessible mais qu'il est si difficile de mettre aux normes à des fins d'accessibilité au public. *Un patrimoine vivant pour tous.*

S'ajuster // Plus que de simplement s'appuyer sur l'existant, il s'agira d'incrémenter ces dynamiques et d'augmenter ces points d'acupuncture urbaine par le lancement de projets à toutes les échelles. Il faut agir, expérimenter, diffuser, provoquer des mouvements de changement au travers d'un partenariat public/privé vertueux, d'une synergie entre services, d'une participation citoyenne reconfigurée, d'une éthique de la coopération.

La métropole deviendra alors un système multi-échelle de territoires, articulant le local et le global, le proche et le lointain, dont chacun devra avoir les clés. Pour rendre cela possible la participation de chacun à tous les niveaux est essentielle. Elus, techniciens et citoyens doivent développer une dynamique participative et coopérative afin que chacun soit acteur responsable et non plus simple consommateur.

Pour ce faire, un accompagnement et une montée en compétence sont nécessaires ; de nouveaux outils devront être mis en place et diffusés par une école, un laboratoire, un centre de formation. Ce nouvel outil au service de tous les organes de la métropole permettra d'étudier, comparer, tester, approfondir, appliquer différents scénarios sur des sujets précis tels que la pollution, le traitement de l'eau, les circulations, l'urbanisme ou l'organisation et la sociologie des espaces. Ces nouveaux outils transversaux seront aussi bien au service d'un élu que d'un technicien, d'un maître d'ouvrage que d'un maître d'œuvre, d'un gestionnaire que d'un usager. Des chercheurs aussi bien que des artistes auront leur place dans cette boîte à outils qui devra distiller, amplifier,

valoriser et incrémenter les bonnes pratiques. Considérant que tous les acteurs de la métropole y étudieront, cette nouvelle école permettra surtout de faire cohésion entre tous avec des objectifs communs.

Augmenter // Le Grand Paris incarné ne sera pas 1 projet mais 7 millions de projets existants et à inventer à toutes les échelles. Ces 7 millions de projets partageront une identité, celle de participer à la fabrique d'une métropole adaptée. Pour donner du sens, ré-enchanter et faire émerger le bien commun dans l'urbain, il faut révéler, penser et accompagner. Des outils d'incrémentation doivent être développés et partagés par tous tels que, à titre d'exemples, le développement des plateformes numériques de partage d'informations et de services, l'organisation de voyages scolaires dans le Grand Paris, la création d'un jeu vidéo du tout Paris ou la diffusion de portraits de grands parisiens à 20h30 sur France2. Ces outils permettront d'investir tous les publics et c'est de cette musique qu'émergera l'identité métropolitaine dont nous serons tous fiers.

Accompagner // Les organes métropolitains doivent être attentifs pour s'adapter à ce qui se dessine au fur et à mesure, ils doivent apprendre la coopération pour fonctionner ensemble. L'organisme métropolitain fera usage de stratégie, d'art, de sensible pour ouvrir des brèches, éclairer et partager les mutations adaptées pour grandir.

Un groupe de pilotage fort et pluridisciplinaire devra permettre de jouer cette nouvelle partition. Il s'agira de mettre en œuvre de nouvelles méthodes de fabrique de la cité, pour agglomérer les dynamiques et compétences qui accompagnent la fabrique urbaine plutôt que de chercher à atteindre des objectifs préétablis. Il s'agit d'un processus itératif se basant sur des nouveaux indicateurs qui devra se concrétiser par des ajustements réglementaires. Outre d'indispensables assouplissements réglementaires diminuant la tendance à l'uniformité et favorisant l'étude au cas par cas, il faudra mettre en place des outils de régulation. Ceux-ci pourront prendre la forme d'une instruction des permis de construire, de dispositifs fiscaux favorisant certaines activités économiques, de contraintes obligatoires en termes d'aménagement public tels que la végétalisation ou la mixité d'usages.

Ce pilotage devra être particulièrement stratégique, en effet considérant que « l'intimidation induit le fléau de la soumission passive » (Montaigne) ; plutôt que de contrôler il s'agira d'encourager l'action.

Nous n'avons ni le temps ni les moyens d'un Grand Paris descendant, il s'agit de mettre en œuvre un Grand Paris ascendant. C'est bien en se racontant l'histoire ensemble, en révélant les bonnes pratiques et en les multipliant que nous trouverons la capacité de coopération nécessaire à la construction d'une métropole adaptée.

Pour que notre ville et nos usages s'adaptent en marchant, Paris en grand doit redevenir belle aux yeux de tous.

« Éléments de réflexion pour un Paris ville-monde »

Par Michel Cantal-Dupart, Architecte-urbaniste

Plusieurs fois Paris a été une référence mondiale, un phare culturel. Au cours des années qui ont précédé et suivi la première guerre mondiale dans le domaine des arts et bien sûr par la révolution française. Dans les deux cas, c'est le bouleversement des idées qui fait rayonner Paris.

Il n'y a qu'une référence où les maîtres d'œuvre ont fait rayonner l'esprit de cette ville, c'est du temps des cathédrales.

Les relations du temps et de l'espace

Dans les organisations civiles, la détermination de limites est facteur de développement d'une société avant de devenir « barrière ».

Dans notre partie du monde, c'est le lieu de culte qui marque le repère d'une organisation communautaire. Son rapport à l'espace est conditionné par le temps que les hommes mettent à rejoindre ce lieu de rassemblement régulier. Le site est simple : la chapelle d'un château ou l'église d'une abbaye, leurs dépendances font office de centralité. Le territoire qui l'entoure offre une économie agricole ou pastorale homogène.

La Révolution Française dans sa « sagesse » fait coller ses communes à la découpe paroissiale.

Ce sont les développements des villes liés à l'industrialisation et aux développements des transports qui cassent la hiérarchie des limites. Elles ne représentent plus une entité équilibrée mais un mur devenant symbole d'exclusion.

Que Creil ou Dreux dépendent de Lille ou Orléans n'a aucun sens. La Région Île-de-France est difforme. Le petit Paris commune est décentré. La référence au plan Prost de 1937 est pertinente dans le sens où Paris est au centre de la

région parisienne. Les limites qui fabriquaient le lien, l'inclusion en arrivent à fabriquer l'exclusion.

La ville idéale est formulée dès l'antiquité par Platon. Il imagine l'Atlantide, forme onirique de son Athènes. Son imagination bouscule les limites de son modèle réel.

La période contemporaine apporte un autre regard. Hannah Arendt parle de la ville comme lieu d'échanges, le lieu des regards croisés et de l'intelligence collective, accentué aujourd'hui par les réseaux sociaux.

L'école de Chicago ouvre une autre fenêtre sur l'écologie urbaine. Cette approche est concrétisée par l'accord de Paris (COP 21). L'écologie ne se partage pas entre un territoire urbain et un autre rural, l'urbanisme est l'aspect urbain de l'écologie.

Pour un autre regard, il faut privilégier dorénavant les agglomérations spatiales improbables, l'autoroute A86 n'est peut-être pas l'exemple pertinent mais il a cet avantage de faire fi des limites exclusives.

Question ? Lille, Lyon, Rouen... participent-elles du Grand Paris ? La réponse est : OUI !

Nevers : « réunion au Palais Ducal, tous les élus présents sous l'autorité de Monsieur le Préfet à l'invitation des entrepreneurs de l'agglomération ne voient pas leurs réseaux économiques branchés sur Dijon. Ils rêvent du Grand Paris ». Il y a seize trains par jour qui peuvent les transporter vers la capitale.

Chartres ce sont trente-deux trains. Bruxelles, Genève ou Turin sont-elles dans cette mouvance ?

La mémoire comme éléments d'une ville-monde

Lorsque Diderot et d'Alembert entreprennent leur encyclopédie au milieu du siècle des Lumières, ils imposent à tous un système figuré des connaissances humaines qu'ils regroupent en trois grands chapitres, « Mémoire, Raison, Imagination ». Ce triptyque est curieusement repris par la psychanalyse lacanienne afin de déchiffrer l'inconscient freudien, « Imaginaire, Symbolique et Réel ».

Pour l'approche de notre matière urbaine, la mémoire et tout le symbolique qu'elle porte est incontournable. On ne peut faire table rase du passé.

Les forces architecturales et urbaines de « Paris » en tant que ville de référence ont, selon les siècles, modélisé des bâtisses références. Le XVII^{ème} siècle des palais, le XVIII^{ème} des théâtres, le XIX^{ème} les palais industriels et les monuments civils, mairies et tribunaux. Que retient-on du XX^{ème}, la profusion de logements semés au gré du temps ? Les maisons de la culture ? Les musées, les stades ?

De mon point de vue, ce sont les lieux d'échanges, ceux des confrontations. Les Champs-Élysées en sont un exemple, composition urbaine, lieux de parades et de rassemblements festifs, lieux de restauration et de bars, lieu d'inclusion approprié par le plus grand nombre !

Quels lieux en « banlieue » sont admissibles à ce statut et quelles conditions pour y parvenir ?

Un rayonnement mondial « Les Cathédrales »

Le temps des cathédrales est celui d'un effort impossible, tant géométrique que financier.

Tout commence par une révolution des esprits.

À Paris, Abelard, non conformiste, initié à l'école Aristotélicienne, quitte l'autorité épiscopale pour aller fonder, en 1110, de l'autre côté de la Seine, au quartier latin, un collège qui préfigure l'université.

À Chartres, l'École célèbre fondée par Fulbert, popularise à partir des textes anciens, les thèses pythagoriciennes de Platon et les libéraux. Elle valorise les sept arts dans lesquels il y a l'arithmétique et la géométrie.

Tout cela crée un grand mouvement qui fait émerger la société civile. Il trouve son expression dans la réalisation de monuments insensés, révolutionnaires dans leurs conceptions, dans leurs dimensions et dans l'organisation pluridisciplinaire qu'ils imposent. Ils vont proliférer dans toute l'Europe. Ils seront identifiés comme « cathédrale gothique » !

Ce sont des constructions éclairées par de larges ouvertures qui laissent, à travers de larges vitraux et rosaces, la lumière jouer une cinématique selon heures et saisons, relation du temps et de l'espace. La bâtisse se divise en deux parties,

le chœur, le lieu du « sacré » et la nef, le lieu du peuple, lieu de services et de fêtes (la fête des fous). De larges portails, toujours triples, ouvrent largement ce monument central sur la ville. Un hôpital, un hôtel-Dieu est souvent mitoyen de l'œuvre.

L'influence des constructions orientales découverte lors des « voyages à Jérusalem » (croisade 1095) aide les maîtres d'œuvre à élaborer leurs projets.

L'Île-de-France a vu émerger dans un cercle territorial de cent cinquante kilomètres de rayon autour de la basilique Saint-Denis, onze cathédrales modèles. Ce qui se passe là est unique au monde. Les performances constructives étaient inventives et innovantes. On perfectionnait tous les jours les techniques. Les témoins étaient admiratifs.

Ce qui s'est fait là entre 1140 et 1277 est l'expression d'un génie universel, un « territoire monde » qui démarre avec la première pierre de Saint-Denis et qui se termine avec la condamnation doctrinale d'Étienne Tempier, évêque de Paris qui condamne en 1277 l'indépendance des sociétés civiles. C'est la réponse au « Livre des Métiers » élaboré en 1268.

Prenons une date référence : 1220, Chartres et Senlis sont terminées, Sens, Noyon et Laon, en voie de finition. Paris, Bourges et Rouen sont en chantier. Reims, Amiens et Beauvais posent leurs premières pierres. Selon l'évolution des techniques, on cherche à monter toujours plus haut, mais les maîtres d'œuvre passent d'un chantier à l'autre, tel un « mercato », selon les ressources des maîtres d'ouvrages, des Chapîtres ou des Corporations.

Actions

Bonne référence pour ancrer notre ville-monde. Quelles sont les cathédrales d'aujourd'hui ?

Je pense espace public lieux d'échanges et de rencontres.

Comment rendre conviviales l'avenue de Fontainebleau qui joint la Place d'Italie au centre de Villejuif ou l'avenue Jean Lolive qui joint la place Stalingrad au cœur de Bondy ou la nationale 2 qui mène à l'aéroport du Bourget ...

Valoriser la Seine

Étonnamment, le fleuve divise, il est pratiquement toujours une limite territoriale. Les hommes ont lancé des traits d'union, 184 ponts. 37 dans Paris, 57 dans la Métropole du Grand Paris et 92 en Île-de-France.

Retrouver les chemins du fleuve est un bon objectif. Comme dans Paris-Commune, ceux-ci doivent être les lieux d'urbanité.

Le fleuve lui-même doit devenir un vecteur de transports.

Pour les marchandises c'est fait, reste son rôle de transports urbains. Depuis qu'ils ont été supprimés en 1934, ils n'ont jamais su se mettre en place, les idées reçues sont trop négatives, pourtant... Il suffit d'un peu de mémoire et d'imagination pour retrouver les voies du fleuve ! Créateur des bateaux-bus, je connais les contre-courants.

Éloge de l'ordinaire

Valoriser des lieux urbains, non les monumentaux décrits dans les guides, mais ceux du quotidien. Un écomusée de la ville peut être mis en œuvre à partir d'une collection imaginaire.

Le développement est le fruit du mouvement. Le premier déplacement important qu'effectue un élève est celui qui va de son domicile à son lycée. Il y a 800 lycées en Île-de-France. Il faut valoriser les chemins des écoliers.

« Valoriser le déjà-là et créer une synergie entre tous les projets en cours et À venir. *Paris en grand : 'ici je suis ailleurs' »*

Par Silvia Casi, Architecte-urbaniste

Si la métropole parisienne peine encore à trouver une réalité institutionnelle claire, c'est aussi parce que Paris en grand est une expérience partielle et manque de visibilité pour ses habitants, les visiteurs, mais aussi pour les acteurs économiques et pour les touristes à l'international.

La force de l'imaginaire que porte l'intra-muros de la Capitale tend à l'assimiler à la métropole. Ainsi, hormis Versailles, Disneyland et quelques autres sites, Paris en grand reste peu connu et visité. Pourtant c'est un territoire où il est possible de profiter de toutes les opportunités : la ville dense et remuante, les lieux de voyages poétiques, la ruralité dépaysante... Chaque habitant ou chaque touriste a déjà pu expérimenter ce sentiment particulier d'un ailleurs : à Montmartre, à Versailles, au lac d'Enghien-les-Bains ou sur les bords de Marne.

Pour fabriquer cette nouvelle géographie mentale, il faut la révéler et la partager avec ses habitants et ses visiteurs de passage - conforter ce positionnement local pour un rayonnement à l'international.

C'est cette idée de possibilité de voyage métropolitain qui est à développer.

Il s'agit de mettre en place une stratégie de développement pour faire exister le Paris en grand présent et à venir, d'identifier et révéler des lieux magiques, emblématiques, d'impliquer dans cette appropriation métropolitaine les habitants pour qu'ils se sentent tous fiers d'habiter Paris en grand.

Si l'ambition est de participer au développement d'une identité nouvelle valorisante pour tous, il faut passer aussi par une transformation toponymique des lieux. À l'instar de Paris-La Défense ou Disneyland Paris. Soyons tous Paris ! ...à Paris-Sarcelles ou Paris-Rungis comme à Paris-Belleville ou Paris-Notre-Dame.

Par le repérage, la révélation, la mise en réseau, la valorisation et l'animation de ces lieux, la métropole assumera une identité et une consistance nouvelle.

Paris en grand doit se donner à voir, s'arpenter, se découvrir à travers des lieux, des promenades, des sites anonymes, mais aussi artistiques ou historiques, des espaces de flânerie et de détente... Un travail de recensement des belvédères, des bords de collines, des buttes, des forts et des lieux des grands paysages, permettra d'implanter les projets à venir en valorisant de formidables potentiels géographiques.

Dans une métropole où la flânerie participe au plaisir d'habiter, il est temps de valoriser des nouveaux espaces de déambulation, des continuités urbaines... et créer un réseau de parcs et jardins. Les berges du fleuve et des rivières, les quais des canaux, les routes nationales, la route des forts, les chemins de grandes randonnées deviennent autant de lieux disponibles pour un nouveau tourisme métropolitain.

Du Canal de l'Ourcq à la Basilique Saint-Denis, du Pavillon Baltard de Nogent-sur-Marne au Lac de Créteil, du Désert de Retz au Marché de Rungis, de l'Aéroport du Bourget à Chantilly... Paris en Grand recèle une multitude de possibilités très variées qui ne demandent qu'à être valorisées.

Pour rendre attractifs et animer ces lieux pourquoi ne pas installer dans Paris Centre et partout dans la métropole, des panneaux indiquant la direction et la distance à parcourir pour atteindre ces destinations du Paris en grand; dans les halls des aéroports, des gares, etc... des grandes photos et des indications pour révéler et inciter à la découverte des lieux magiques ou remarquables méconnus du Paris en grand.

Les grands musées et institutions parisiennes pourraient aussi être mis à contribution dans cette ambition de révéler et valoriser certaines réalités culturelles présentes dans Paris en Grand par la mise en place de tickets - couplés. Ainsi, par exemple, Louvres - Musée Condé à Chantilly, Jeu de Paume - Musée de la photographie de Bièvres ou encore Palais de Tokyo - MacVal de Vitry, et bien d'autres, pourraient constituer des jumelages heureux pour investir Paris en grand.

Révéler la beauté de la métropole est un atout majeur pour le changement de regard sur la banlieue pour les habitants, les visiteurs, et un grand atout pour son développement économique international.

Nombre de grands ensembles d'habitats populaires sont localisés à proximité de lieux extraordinaires à découvrir.

Lier le renouvellement, la transformation et l'embellissement des grands quartiers d'habitat populaire et des lieux d'exclusion de la métropole à la valorisation de sites à rayonnement métropolitain, sera un signe concret de l'identité distinctive de Paris en grand – terre d'universalité – dans le concert des grandes métropoles : une métropole solidaire où beauté et culture sont à la portée de tous.

« Aux arbres citoyens ! »

Par Alexandre Chemetoff, Architecte, urbaniste, paysagiste

Dans Paris, vu en grand, l'arbre n'est plus un sujet isolé...

Quoi qu'il arrive, on créera des routes et des lignes de transport, on construira des logements, des écoles, des bureaux et des locaux d'activité, on créera des magasins, des parcs et des jardins... Mais il y a un certain nombre de choses qu'on pourrait oublier et qui pourtant sont essentielles, comme de planter des arbres. Planter un arbre, planter des arbres, planter des millions d'arbres, les planter le long des rues, des chemins et des routes, des autoroutes aussi, le long des voies, le long des canaux, des cours d'eau, des fleuves, des rivières et le long des voies de chemin de fer. La région parisienne pourrait être parcourue par une nouvelle population d'arbres créant un peuplement qui, s'ajoutant à ceux existants, en les complétant, dessine les lignes de vie de la grande métropole parisienne.

Mais l'arbre, dans Paris vu en grand, n'est pas un sujet isolé. Il est un symbole et un signe. Il est en ville mais aussi de la campagne, passant de l'un à l'autre comme le long des routes du département de la Seine-et-Marne.

Il est associé à l'eau et au réseau hydrographique, il prodigue ses bienfaits, il respire et transpire, il est vivant et nous protège, il facilite le chemin de l'eau, abrite du vent, rafraîchit et purifie l'atmosphère.

Histoires d'acclimations

L'arbre n'est pas citadin mais il devient à Paris, parisien. Souvent venu d'ailleurs, il s'est acclimaté et enraciné, comme le platane d'Orient, le marronnier d'Inde ou encore le sophora du Japon. On peut encore voir au Jardin des Plantes, un Sophora japonica dont les graines furent envoyées de Chine, comme son nom ne l'indique pas, par le père jésuite Pierre Nicolas Le Chéron d'Incarville, à Bernard de Jussieu, en 1747. On en trouve rue des Pyrénées, par exemple, où leurs silhouettes légères et familières sont un signe de reconnaissance pour les parisiens.

[Retour au sommaire](#)

Planter des arbres là où on ne les attend pas

Planter des arbres, c'est sortir de l'enfermement des disciplines, planter des arbres en dehors des parcs et des jardins, planter des arbres en dehors des forêts... les faire sortir de leurs domaines pour qu'ils soient là, où ils sont les moins attendus, tels des passeurs, qui rappellent qu'aucun savoir ne peut être isolé car nul homme n'est une île. Les arbres sont aussi utiles, là où ils gênent. À Nantes, la ville autorise la plantation d'arbres sur les trottoirs y compris au-dessus des réseaux. Si les racines d'un arbre endommagent un réseau, celui-ci est réparé, et l'arbre préservé, un budget étant affecté à cette fin. Entretenir les arbres n'est pas une charge, mais une activité culturelle d'utilité publique.

Changements climatiques

Prenant exemple sur notre jardin d'essai de Gentilly, avec ses serres-ateliers protégées par de grands arbres et une plantation de bambous, à Bègles, où nous transformons un ancien centre de tri postal en cité numérique, ce sont les arbres plantés densément avec leur cortège floristique qui, fortement arrosés par l'eau de pluie recueillie dans des citernes, apportent de la fraîcheur dans les lieux de travail remplaçant avantageusement les installations d'air conditionné. L'environnement ne saurait se penser en vase clos et l'arbre est ici le témoin actif de cette nécessaire solidarité entre le dedans et le dehors pour construire et aménager durablement la ville.

La Seine est un pays dont les arbres sont les révélateurs

Le long du cours de la Bièvre à Fresnes, l'Haÿ-les-Roses, Cachan, Arcueil, Gentilly, nous avons planté des arbres.

Une ligne de Gingko biloba, l'arbre aux quarante écus, qui accompagnent la rivière et annoncent sa réouverture, pour que l'on ne l'oublie pas. Ils sont associés à une rivière disparue mais ils pourraient plus largement accompagner les cours d'eau du Bassin parisien. La Seine n'est pas seulement un fleuve, c'est un territoire, une république géographique dans laquelle chaque goutte d'eau converge, à plus ou moins brève échéance, vers le même endroit, à l'embouchure, là où, depuis le pont de Normandie, on voit la trace sombre du

fleuve se perdre dans la mer. On pourrait ainsi considérer que nous sommes, à Paris, à Orly ou Gentilly, à Saint-Denis comme à Nanterre, à Boulogne-Billancourt ou à Sartrouville, à Conflans-Sainte-Honorine comme à Melun, à Pontoise comme à Versailles, à Bièvres, à Franconville, à Villacoublay, à Fontainebleau ou à Rambouillet, habitants d'un 2/3 bassin versant, unis par une réalité géographique dont la Seine serait le centre, et dont les arbres seraient les révélateurs, dessinant les géométries des grands tracés urbains ou épousant les courbes du chemin de l'eau.

Une coupe vivante dans l'épaisseur de la grande ville

Dans le centre de Boulogne-Billancourt, c'est un arbre, avec ses racines, son tronc, ses branches et son houppier qui symbolise le renouveau du centre-ville. Les racines représentent le sous-sol, le tronc le rez-de-chaussée et l'entresol, étages dédiés aux commerces et ouverts sur l'espace public, les branches décrivent les étages, et la canopée, les maisons sur le toit. Ainsi l'arbre donne la mesure des choses de la ville à venir et représente la règle urbaine.

Les eaux et les forêts

Sainte-Geneviève-des-Bois, dans le quartier du canal des Aunettes, les eaux de pluie recueillies dans un canal et les arbres plantés le long des rues, comme ceux des bois préservés en lisière de la forêt, sont associés aux tracés des espaces publics, pour composer un quartier.

Partout, ces deux thèmes associés, qui furent à l'origine de l'école des eaux et des forêts, retrouvent une actualité dans leur dimension à la fois territoriale et naturelle.

Dans la région parisienne, l'État pourrait faire procéder partout à la plantation d'arbres.

L'arbre planté le long des routes ou des canaux, celui qui dessine la géométrie des rues et parfois en préfigure les tracés, celui qui accompagne la marche des promeneurs sur les allées des parcs, celui qui se dresse aux carrefours forestiers auxquels il donne son nom, l'arbre de plein champ, celui que l'on introduit dans les exploitations converties à la culture biologique et à l'agroforesterie, l'arbre des haies, l'arbre que l'on plantait en mai, arbres des champs et arbres des

villes, sont unis par un lien. Ils appartiennent à la même famille, les uns sont des acéracées, les autres des fabacées, des hippocastanacées, des ulmacées, des rosacées, des tiliacées et rappellent la nécessaire solidarité entre les villes et les campagnes, celle que dépeint si bien Ambrogio Lorenzetti dans la fresque allégorie et effets du bon et du mauvais gouvernement dans le Palazzo Publico de Sienne, en 1338. La ville prospère et équilibrée ne saurait exister sans une campagne productive. L'une et l'autre sont liées par un destin commun qui dépasse les limites de la métropole pour s'étendre à l'échelle régionale ou à celui d'un bassin versant. L'arbre est associé à l'eau. Ils forment ensemble un réseau qui décrit le territoire de la ville et de la campagne.

L'arbre devrait être un signe d'égalité et croître avec autant de générosité à Neuilly-sur-Seine et à La Courneuve, à Sceaux ou à Bagneux. Souvent majestueux dans les quartiers riches et bien pourvus, il se fait moins généreux dans les communes populaires. Nous avons fait établir par l'APUR, quatre cadrages, à la même échelle, montrant différents aspects de l'arbre en ville à Versailles, à Sceaux, à Villepinte, Aulnay autour du parc de Sausset et autour de l'avenue des champs Élysées à Paris. Ce sont des cartes à l'échelle du 1/25.000^{ème} sur lesquelles apparaissent uniquement les arbres et le réseau hydrographique. On y voit le rôle des arbres à Versailles, à Sceaux ou autour du palais de l'Élysée où ils dessinent les grands axes de la ville et la manière dont ils sont cantonnés à la limite du parc au Sausset. On comprend comment, à partir de ces exemples, un réseau d'arbres pourrait dessiner demain la région parisienne, le Bassin parisien et l'Île-de-France pour que chacun, habitant du centre ou de la périphérie, de la ville et de la campagne, avec les arbres, puisse voir Paris en grand.

« Grand Paris Express, de l'efficacité d'une gouvernance par projet »

Par Thierry Dallard, président du directoire de la Société du Grand Paris

Avec la création de 200 km de nouvelles lignes de métro automatique, le Grand Paris Express est un projet d'aménagement d'ensemble qui va contribuer à structurer les territoires de demain. En choisissant de bâtir des gares, et non de simples « bouches de métro », il s'agit d'inventer le transport du XXI^e siècle tout en renouant avec ce qui fait le fondement de nos villes européennes : les places, l'espace public, les mobilités douces, une certaine densité urbaine qui favorise la mixité, les rencontres, les échanges.

Limiter le projet du nouveau métro à la construction d'une infrastructure technique, ce serait ne pas comprendre les enjeux de ce chantier qui dessine une nouvelle étape de l'histoire urbaine de notre Capitale. Le 2nd Empire a agrandi Paris et la République a communiqué au monde son renouveau par les expositions universelles et le Métropolitain. Le RER et les villes nouvelles, puis les « grands travaux » du Président Mitterrand ont clôturé les « Trente Glorieuses » en complétant le Périphérique et la Défense par les monuments de la modernité culturelle. Aujourd'hui, la création de 68 nouvelles gares est une occasion unique de susciter de nouveaux symboles, de repenser la ville sur elle-même, d'accompagner les coutures urbaines, de rapprocher lieux de vie, espaces de loisirs et bassins d'emplois afin de faire entrer le Grand Paris dans le récit collectif. Il convient ainsi d'affirmer une ambition globale pour ces équipements du quotidien, amenés à être fréquentés quotidiennement par près de 2 millions de voyageurs et à structurer le développement urbain de la métropole.

Pour répondre à cet objectif de transformation urbaine sans précédent depuis un demi-siècle, le législateur a fait le choix en 2010 de confier la conception et la réalisation du nouveau métro à une société de projet dédiée. Il est important de réaffirmer ce choix et d'en expliciter la philosophie. Ainsi, si ce modèle, bien

connu de nos voisins européens (notamment à travers les partenariats publics-privés et les sociétés de projets à capitaux privés), répond en premier lieu à une exigence d'efficacité par la spécialité, il traduit aussi de nouvelles manières de penser et faire la ville d'aujourd'hui, et pourrait esquisser une nouvelle approche de nos politiques publiques et urbaines à l'échelle d'autres territoires métropolitains.

À l'épreuve de l'exercice de la réalisation du nouveau métro, trois principes directeurs fondent la légitimité d'une maîtrise d'ouvrage dédiée et en garantissent l'efficacité :

- *En premier lieu, la constitution d'une équipe entièrement consacrée, composée et mobilisée pour le projet.* La maîtrise d'ouvrage n'est pas un métier qui s'apprend à l'école, c'est un savoir-faire qui appelle des expériences variées et à une forme de brassage des compétences issu de la diversité des origines des personnalités réunies. Renouant avec une ambition urbaine d'envergure mondiale, le Grand Paris Express met ainsi en œuvre une commande publique, inédite par sa taille et sa diversité, associant étroitement ingénierie, architecture, urbanisme, design, innovation et culture. Imaginer et construire le métro de demain n'est plus uniquement une affaire d'ingénieurs ou d'architectes. La pluridisciplinarité, la rencontre de profils singuliers, la diversité des expériences réunies sont une réponse à la complexité inhérente à la fabrique de la ville d'aujourd'hui. Les usages, les mobilités, les services, l'innovation, la culture, l'urbanisme, le numérique, les commerces : il s'agit de prendre la mesure des évolutions contemporaines pour penser un projet global et cohérent, depuis les tunnels du métro automatique, le plus rapide jamais créé, jusqu'à l'aménagement des quartiers de gare, en passant par l'invention de nouveaux services pour les voyageurs.
- *Deuxièmement, un mécanisme de financement robuste et sûr.* Le principe de ressources dédiées et la capacité de la Société du Grand Paris à lever la dette est un gage d'efficacité d'action, de maîtrise de la dépense et des délais, en évitant les effets désastreux des *stops and go* traditionnellement dictés par une programmation budgétaire rigide. La liste des grands projets interrompus, différés, allongés inutilement faute de financement au moment nécessaire pour en optimiser le coût, minimiser les nuisances des travaux, et en réduire les délais, est longue ; le résultat est alors

toujours le même : une augmentation du coût final du projet, la fragilisation des équilibres politiques, l'émergence d'une défiance sociale, le renforcement des opposants, etc. Cette caractéristique voulue par le législateur en 2010 est essentielle.

- *Enfin, une société de projet dédiée, c'est un certain état d'esprit.* Le Grand Paris Express est le fruit d'une vision partagée entre l'Etat et les collectivités locales. Ce dialogue permanent fait partie de son identité, et il est l'une des conditions de sa réussite. La mobilisation d'une équipe tournée à 100 % vers la réussite d'un objectif commun constitue à cet égard une force d'entraînement sans pareil pour rassembler, préserver le consensus politique et inclure de nombreux partenaires. Gouverner par projet, c'est dépasser les questions de frontières, de périmètres, d'administration pour concentrer actions, moyens et partenaires sur le résultat final. Le travail engagé aujourd'hui sur l'intermodalité et les espaces publics autour des 68 gares du Grand Paris est à ce titre exemplaire : en rassemblant des comités de pôles regroupant l'ensemble des partenaires concernés par l'aménagement et les mobilités à proximité des gares, le projet de métro devient un outil de dialogue, de travail partagé et de bonne organisation des maîtres d'ouvrages. C'est à ce prix que le projet s'intégrera aux territoires qu'il dessert. Car la ville est un continuum de vie et d'usage : pour un habitant, lorsqu'il s'agit de prendre son vélo électrique, d'emprunter une piste cyclable jusqu'au métro, de garer et recharger son vélo, de prendre son train, les frontières administratives et les périmètres de maîtrise d'ouvrage ne font plus sens. C'est aujourd'hui la cohérence d'une chaîne de pratiques, d'usages et de mobilité qui doit présider la conception de tout projet urbain.

Cette organisation agile et pragmatique mise en place pour bâtir le Grand Paris Express peut aujourd'hui servir d'aiguillon pour imaginer des modes de fabrication de la ville fondés sur de *nouvelles alliances de projet* associant l'État, les collectivités et les entreprises ; et cela quelles que soient l'organisation institutionnelle et la gouvernance de notre métropole. Faire du Grand Paris la métropole la plus attractive d'Europe, la ville monde la plus inclusive, une ville pour tous, la capitale mondiale de l'innovation urbaine : voilà un projet global qui doit nous conduire à raisonner aux bonnes échelles (des quartiers de gares aux 800 km² de la métropole, soit une taille comparable à New York) en ne

réduisant pas l'enjeu aux questions de périmètres et de frontières. Au-delà de l'espace physique qui permettra de développer de nouveaux projets urbains, il s'agit aujourd'hui de dessiner de nouvelles frontières de l'imaginaire collectif.

Enfin, à l'heure d'un monde de plus en plus urbain, au moment où les villes d'Asie, du Moyen-Orient et d'Amérique latine s'équipent massivement de nouveaux métros - plus de 1500 km de lignes planifiées d'ici 2025 selon l'Union internationale du transport publics -, ce projet doit renforcer la promotion à l'international d'un savoir-faire français en matière d'urbanisme, de services urbains et de mobilité. Alors que la concurrence mondiale des métiers de l'urbain s'intensifie, les enseignements du Grand Paris Express doivent contribuer à forger la vitrine d'une ville durable, attractive et solidaire aux yeux du monde.

« Les grands ensembles, un levier prioritaire pour construire le Grand Paris »

Par Sophie Denissof, Architecte-urbaniste

Les grands ensembles sont le témoin d'une page sombre de l'histoire urbaine, issue de la charte d'Athènes, prônant la séparation des espaces de la ville par fonction et le bannissement de la rue. L'urgence a justifié leur production massive, ils ont d'abord représenté une modernité heureuse, ils incarnent aujourd'hui la faillite de cette pensée et concentrent les plus grandes difficultés de la société⁶.

Le rayonnement de ces quartiers est très fort et leur onde de choc dépasse largement leurs propres limites, donnant souvent à des pans entiers de banlieue un sentiment de laideur et d'inhospitalité.

Parce que ce sont les lieux qui vivent le moins bien, parce qu'ils concernent directement ou indirectement une grande partie des grands parisiens, et parce qu'ils cristallisent une inégalité urbaine et sociale qui devient explosive, il est indispensable et urgent d'y intervenir avec force : s'atteler à ce grand chantier, c'est agir sur près de la moitié du Grand Paris et donner un signal fort à ses habitants.

Le remodelage, un champ des possibles formidable.

Remodeler ces quartiers, c'est composer avec le déjà-là, sans insulter ce qui est, sans faire table rase, c'est poursuivre le récit urbain et l'enrichir, transcender l'existant, embellir les lieux et les bâtiments pour redonner dignité et fierté.

C'est opérer un retournement de situation en ouvrant, en reliant, en apaisant ce qui est souvent replié sur soi-même. C'est révéler ce qui est à proximité, qui semble souvent hors d'atteinte, une géographie, des vallons, des coteaux, des

promontoires et une mémoire agricole, industrielle, qui sont déjà des lieux d'ancrage et d'appartenance.

C'est ainsi franchir les frontières mentales du grand ensemble.

C'est redonner les codes d'une bonne urbanité, de l'espace public, des rues, des jardins, qui sont les lieux de la ville et créent du lien.

C'est rendre transformable une figure urbaine trop monolithique dans sa morphologie comme dans sa composition sociale et créer les conditions d'un renouvellement par pièce et non d'un bloc, comme dans la bonne ville.

C'est améliorer le confort de logements en y ajoutant une générosité qui fait trop souvent défaut, une relation au dehors, des possibilités d'appropriation et le plaisir d'habiter, car passer d'un empilement de logements identiques à une offre multipliée, c'est donner à chacun le sentiment d'être unique et mieux vivre ensemble.

C'est investir dans l'avenir, redonner une valeur à ces territoires : une attractivité résidentielle et économique, et le moyen de retisser des liens, de refaire société.

Ça commence aujourd'hui.

Les grands ensembles sont des lieux où l'on peut agir à grande échelle, ils sont peu denses et offrent l'espace libre nécessaire pour construire de nouveaux bâtiments, mais aussi tisser des lieux, donner de la place à la nature, installer des pratiques du quotidien inédites.

Ils recèlent aussi une formidable richesse humaine, des habitants en attente de projets, des réseaux associatifs et de solidarité, des acteurs engagés, une dynamique républicaine qu'il faut encourager.

Le foncier est maîtrisable : il est entre les mains de bailleurs publics ou des communes, ce qui permet de porter avec efficacité, rapidité, un projet d'intérêt public, même si la maîtrise d'ouvrage privée peut y être associée.

⁶ On compte en Île-de-France 272 quartiers prioritaires de la politique de la ville, soit 1,2 millions d'hectares et 1,5 millions d'habitants

Le projet de transport du Grand Paris Express va donner une accessibilité à beaucoup de ces territoires du lointain, améliorer la mobilité de banlieue à banlieue.

D'un lieu de vie subi à un lieu de vie désiré.

Ainsi, ces lieux aujourd'hui les plus mal vus, ou l'on va se loger par défaut, peuvent-ils devenir les cités jardins de demain, que l'on choisira d'habiter car, dans le fracas de la métropole mondiale, et à l'heure du monde numérique, ils représentent une manière de vivre et de cultiver son jardin, des proximités, et un autre rapport au temps, celui du quotidien.

Les grands ensembles offrent un espace, un matériau, un potentiel de réappropriation, de transfiguration extraordinaire pour y inventer un art de vivre conjuguant plaisir d'habiter, qualité urbaine, mixité et lien social.

« Rompre l'isolement »

Par Didier Fusillier, Président de l'Établissement public du Parc et de la Grande Halle de la Villette, Metteur en scène

Aujourd'hui, les villes et les quartiers souffrent principalement d'un grand isolement. De nombreux espaces sont restaurés, châteaux, mairies, théâtres, gares, centres sociaux, mais souvent ré-ouverts sans aucun contenu parfois même quand une activité préexiste, le fait d'être isolée la rend très vite obsolète et infréquentable par des populations plus jeunes désirant être connectées à l'actualité qu'elle soit artistique ou sociale.

Le phénomène des réseaux sociaux, qui fait partie aujourd'hui de nos vies, devrait pouvoir trouver matière à se déployer dans des espaces physiques prévus pour accueillir des communautés de spectateurs et d'utilisateurs.

C'est dans ce cadre que se développe le projet des Micro-Folies associant comme matrice un musée numérique regroupant de grands chefs-d'œuvre nationaux dans un dispositif numérique interactif.

La ville de Sevran a été la première à installer cet équipement dans le quartier populaire des Beaudottes. À l'intérieur un musée numérique qui affiche sur écran géant ou tablette 511 œuvres d'art issues des collections de 12 grands établissements publics, du Louvre, du château de Versailles, de la Philharmonie, du Quai Branly ou encore du Centre Pompidou.

Le lieu propose également concerts, expositions, pièces de théâtre et autres activités organisées par les associations de la ville.

Objet de découvertes et d'émerveillement, cette structure doit inciter à terme les publics à découvrir les œuvres dans les musées et leur cadre originel.

À ce dispositif s'ajoute un Fablab, une bibliothèque, un bar, un atelier, des postes de réalité virtuelle, les nouveaux cinémas et toute une série d'activités en direct ou installées à demeure qui peuvent être imaginées en fonction des contextes locaux.

Les Micro-Folies sont pensées pour pouvoir être installées avec une grande souplesse dans des bâtiments existants, à faible coût et sont prévues pour se déployer en réseau afin que chacune d'elles puisse communiquer avec toutes les autres qu'elles soient sur le territoire national ou à l'étranger.

De ce fait, chaque unité peut se révéler demain tête de réseau et être raccordée immédiatement à d'autres villes qui seront elles-mêmes têtes de réseau pour d'autres territoires.

L'attraction des villes métropole existera toujours, mais ne sera plus une fatalité. Chaque talent, où qu'il se situe sur le territoire, pourra se faire connaître en s'appuyant notamment sur tous les labels nationaux, culturels ou économiques.

Il est important que le réseau soit compréhensible par tous car tous peuvent en être les utilisateurs mais également les producteurs de contenus, de la périphérie vers le centre.

À l'échelle du Grand Paris, il nous semble préférable de ne pas multiplier les dispositifs mais plutôt d'en développer un à grande échelle afin d'y fédérer les initiatives dans une vaste interconnexion sans limites.

« La grande géographie métropolitaine »

Par Manuelle Gautrand, Architecte-urbaniste

La polyphonie du grand projet métropolitain doit s'appuyer sur ses fondamentaux : une géographie unique, faite d'une grande structure végétale et aquatique que nous devons nous réapproprier et embellir.

Le caractère spécifique de chaque ville-monde vient en partie de sa géographie, des qualités de son site, et de sa capacité à l'avoir magnifié, embelli et exposé. Les plus réussies ont su, depuis longtemps, tirer parti de leur géographie, pour en faire un atout et un élément fortement mémorable. D'ailleurs, dessiner ou « croquer » une ville, c'est d'abord dessiner sa géographie : un relief particulier (Rio et ses pains de sucre, Mexico et son plateau, ...), et/ou un rapport à l'eau particulier (Hong Kong et sa baie, Bangkok et son fleuve,...). Si la métropole parisienne n'a pas le gigantisme de certains de ces grands paysages, elle en possède leur échelle « européenne » : une échelle tout aussi forte mais plus intimiste, humaine et fine. Même en Europe, « *dessine-moi une ville* » commence donc toujours par sa géographie, c'est en quelque sorte son ADN.

Cette magnifique polyphonie métropolitaine doit donc partir de sa géographie, celle qui l'a profondément structurée depuis toujours, qui a été le creuset de ses premiers aménagements, le berceau de ses premières populations. Il faut donc partir de ce contexte originel : l'eau, et la terre avec son relief.

L'élément aquatique est toujours vital, et il l'a été encore plus dans son histoire. D'une métropole à l'autre, cette route fluviale ou maritime est restée plus ou moins vivante, forte d'une imagination plus ou moins active sur son devenir.

Dans notre métropole cette trame aquatique, autour de la Seine, de la Marne et des canaux qui y sont reliés doit constituer une des priorités du grand projet métropolitain : nos fleuves doivent renforcer encore plus leur rôle actif de route, de transport, mais aussi de loisir et de plaisir. Ils doivent être plus vivants et habités, ils doivent accroître leur visibilité, irriguer plus profondément et intensément. Ils doivent redevenir un élément primordial de notre imaginaire francilien, ce qu'ils ne sont plus aujourd'hui.

Pour cela, ils doivent retrouver leur nature et redevenir plus sauvages, en même temps qu'habités, les deux ne devant plus être antinomique. Non seulement ils ont été enfermés, cantonnés par des berges progressivement artificialisées, mais on nous en a aussi progressivement privés, pour nous protéger des crues et des inondations : aujourd'hui nous voulons les ensauvager, leur redonner la nature et le végétal dont ils ont été privés, mais nous voulons aussi les retrouver et les habiter, les regarder et revivre à leur contact.

En tout ce sont plus de 200 km de fleuves et de canaux que nous voulons nous réapproprier, de manière inventive, pour les rendre plus utiles pour tous, et leur redonner un rôle central dans notre réseau métropolitain.

Le francilien ne connaît pas non plus le relief de sa métropole. Il ne sait pas tous les belvédères qui le ponctuent, tous les forts qui le cernent et offrent autant de vues magiques sur le relief parisien. Il ne connaît pas non plus tous ces coteaux, ces vallées, ces pentes à perte de vue. Or pour aimer sa ville, il faut la connaître et la comprendre, en réaliser son étendue et sa beauté « vue d'en haut » pour en être fier. Chacun a besoin de se situer et de s'orienter, et de repérer, comme un enfant devant une table d'orientation, les monuments qui sculptent Sa Ville, ses grandes trames vertes, les boucles plus ou moins serrées de la Seine...

Au lieu d'ignorer, nous devons révéler nos belvédères, donner à voir ce magnifique paysage francilien et l'expliquer. Comprendre sa ville pour l'aimer. Les révéler implique de les investir, par des projets atypiques et iconiques, et d'en faire une carte : ce ne sont pas moins d'une cinquantaine de belvédères qui émergent de notre métropole et nous l'offre à nos pieds en grand paysage.

Ainsi nous devons retrouver les forces de notre paysage naturel, faire en sorte qu'il redevienne prioritaire, visible et puissant. Et il doit irriguer tout nouveau projet comme un contexte précieux dans lequel nous devons prendre racine. Il doit aussi constituer le socle de nos espaces publics, le socle de notre humanité et de notre envie d'aller vers les autres.

Sur cette géographie retrouvée et parfois ensauvagée, qui doit redevenir éminemment lisible pour marquer notre imaginaire, nous devons créer/renforcer plusieurs centralités, réparties harmonieusement sur le territoire du grand Paris. Ces centralités doivent devenir puissantes et

emblématiques, suffisamment pour être capables de devenir en soi des pôles d'envergure internationale. Leur renforcement est urgent pour gommer cet effet de frontière entre un seul centre, et tout le reste cantonné à un statut de périphérie. Il faut accélérer cet équilibre à trouver entre ces différentes polarités, et les installer en réseau.

Il faut « étoiler » notre métropole et ne plus laisser Paris comme seule étoile d'une constellation vide.

L'existence de ces nouvelles centralités, de ces nouvelles étoiles, ne pourra être réelle qu'en les incarnant avec des projets forts, capables de lancer des messages politiques clairs. L'échelle du monument est nécessaire, le seul capable d'entraîner une vraie force d'attraction qui replace notre Paris-centre à l'échelle d'une centralité parmi d'autres, d'une des nombreuses étoiles insérée dans une grande constellation métropolitaine.

Et ces projets doivent s'inventer en toute liberté, du moins en s'extrayant des carcans réglementaires pour mieux revenir à la source idéale de toute conception : le contexte, géographique, physique, culturel, environnemental. La géographie revient ici, naturelle et presque originelle, pour constituer le socle contextuel le plus fort de nos projets.

La liberté doit être celle de s'enraciner dans ce contexte pour y puiser ses propres sources d'inspiration, comme un artiste que nous sommes.

Car personne mieux qu'un artiste ne sait exprimer et interpréter un contexte, en y ajoutant la petite pierre qui le transformera en une œuvre remarquable, où la beauté et l'émotion puissent être évoquées.

« Parcs et jardins métropolitains »

Par Antoine Grumbach, Architecte-urbaniste

En 1849, Hippolyte Ménadier réclame pour Paris des jardins et des stades verts qui seraient comme des « oasis verdoyantes ».

Du Paris d'Hausmann et d'Alphand à aujourd'hui cet objectif fut mis en forme dans les limites du Paris actuel accompagné par les cités jardins du département de la Seine.

Dans les années 1920, Prost et Forestier élaborèrent des plans, qui ne furent pas suivis, visant à promouvoir un système de parcs et jardins en anticipation à la croissance urbaine.

Un projet métropolitain

Le Grand Paris offre aujourd'hui l'opportunité d'un aménagement métropolitain organisé autour d'une série d'« oasis verdoyantes » autour desquelles l'urbanisation pourrait se déployer.

Le modèle économique étant opéré par la valorisation des périmètres largement étendus préemptés par une agence publique foncière.

Le choix des terrains devrait s'appuyer sur une cartographie régionale des terrains pollués que des opérations d'industrie circulaire dépollueraient.

Les terres inertes un matériau de l'économie circulaire

Les terres inertes du Grand Paris représentent 10 M m³, soit quatre pyramides de Khéops par an. L'utilisation de ces terres dans des opérations de transformation des terrains pollués constituerait une véritable révolution en valorisant ces soi-disant « déchets » du BTP provenant des terrassements. La valorisation de ces volumes de terres inertes est également le fait que ces terres ne sont pas déchets mais un matériau apte à favoriser plantations et biodiversités.

De telles opérations se pratiquent déjà aujourd'hui. L'inscription de cette activité dans une grande entreprise d'aménagement et de valorisation paysagère de l'urbanisation doit accompagner ces pratiques souvent peu valorisées.

Associer une mise en pratique de l'anticipation des zones urbaines autour d'« oasis verdoyantes » à une action de dépollution et d'économie circulaire offrirait l'opportunité d'une vision et d'un récit accompagnant les projets du Grand Paris.

Les grands aménageurs publics (GPA, SGP, CDC...) et les grands groupes privés (3F, Nexity, By immo, Unibail...) seraient associés à cette pratique célébrant la réconciliation de l'urbanisation sur des terrains relégués avec un aménagement vertueux allant d'une politique d'espaces plantés à l'économie circulaire et au souci de biodiversité par l'utilisation des terres inertes issues du BTP.

Obstacles et solutions

Le PREDEC : Plan Régional de Prévention des Déchets issus des Chantiers, considère les terres inertes comme des déchets alors qu'il s'agit d'un matériau noble, apte à des utilisations vertueuses nombreuses.

Solution : Elaborer un plan annexe instituant une spécificité de l'utilisation valorisante des « Déchets Inertes ».

Les AEV, Agence d'Espaces Verts régionaux, sont naturellement attachées à la biodiversité. Cependant les zones polluées ou d'accueil de déchets se renaturalisent d'une façon sauvage et les AEV s'opposent souvent à des opérations de transformations de zones dégradées en raison de présence animale ou végétale protégée.

Solution : Les opérations de recyclage de sites pollués faisant l'objet d'un projet de création de jardins, parcs ou forêts devraient être autorisées sans réserve.

Les ISDI, Installation de Stockage des terres Inertes, et les zones de permis d'aménager sont inscrites dans une valorisation paysagère ou agricole.

Solution : Les terrains environnants doivent faire l'objet d'une urbanisation également valorisante compte tenu du paysage qu'ils enserreront.

Quelques sites à considérer ou à reconsidérer :

- La plaine de Pierrelaye et le projet de Forêt (Val-d'Oise)
- Ris-Orangis et les anciennes carrières (Essonne)
- Triel-sur-Seine et ses terrains ISDI (Yvelines)
- Gibraltar - EPAMARNE (Seine-et-Marne)

« Extension-réhabilitation durable des anciennes copropriétés »

Par Tewfik Guerroudj, Architecte-urbaniste

Diagnostic

Il existait 115 000 copropriétés en Île-de-France en 2012. Dans les communes de la couronne parisienne un nombre appréciable de ces copropriétés ont été construites sur des terrains alors peu onéreux, en limite des zones urbanisées, avec une densité relativement faible et sont constituées immeubles collectifs construits entre 1949 et 1981, donc avant la première norme thermique. Depuis, elles ont été incluses dans les tissus urbains, et ont besoin d'une rénovation. Il résulte de cette situation :

- **Des droits à construire inutilisés** sur les emprises foncières d'une partie de ces copropriétés. Les propositions d'utilisation ces droits à construire en réalisant de nouvelles constructions se heurtent au fait qu'un vote à l'unanimité des copropriétaires est nécessaire, et à la complexité de l'opération. La loi n°2014-366 du 24 mars 2014 avait déjà rendu possible la surélévation par décision à la double majorité au lieu de l'unanimité.
- **Des réhabilitations qui traînent ou ne se font pas.** La principale raison est qu'au plan des revenus locatifs, la réhabilitation n'est pas rentable. Elle l'est encore moins dans un contexte de tension sur le logement, ce qui conduit les locataires à accepter des logements moyens ou médiocres.

Cette situation est dommageable aux plans de l'habitat, de la lutte contre le réchauffement climatique, et de l'attractivité des territoires.

Vision

Créer une **procédure d'extension-réhabilitation durable des copropriétés**. Pour cela, il faut :

Modifier la **Loi n° 65-557 du 10 juillet 1965 fixant le statut de la copropriété des immeubles bâtis**.

Créer une nouvelle procédure et habiliter un opérateur.

Cette procédure autoriserait le vote à la double majorité (ou éventuellement à la majorité absolue) d'une opération de densification de la copropriété par augmentation de l'emprise construite et/ou par augmentation de la hauteur des bâtiments, à condition que tous les revenus de cette opération soient affectés à une réhabilitation qui amène les logements aux normes thermiques actuelles. Pour les copropriétés où cette procédure est applicable, les aides pourraient être conditionnées par l'application de cette procédure.

Chaque opération serait menée sous la responsabilité d'un opérateur (association, société d'HLM...)

Proposition

La **modification de la loi** porterait sur

- La création de la nouvelle procédure de **d'extension-réhabilitation durable des copropriétés**, menée par un opérateur. Les dispositions pratiques seront précisées par décret.
- **La majorité requise** pour l'engagement de la procédure : majorité simple si le bilan financier est équilibré, sinon majorité qualifiée.
- **Les aides** auxquelles cette procédure est éligible.

En outre, les conditions d'agrément, les responsabilités et la mission de **l'opérateur** doivent être définies. Il jouerait un rôle de maître d'ouvrage de la procédure, mandaté par la copropriété.

La procédure d'extension-réhabilitation durable

Elle comprend deux volets, qui peuvent être menés indépendamment l'un de l'autre mais de façon coordonnée : la densification et la réhabilitation. L'intérêt d'une procédure unique est de permettre une optimisation globale et un

niveau d'intervention adapté aux vœux des copropriétaires. L'optique est de compliquer le moins possible la vie de la copropriété et de ses occupants :

1° Par l'intervention d'un opérateur qui : initiera et organisera la procédure, puis sera délégué pour la mettre en œuvre, en coordination avec le Syndic et le Conseil syndical.

2° Par l'utilisation préférentielle pour les travaux de la préfabrication en usine des éléments de façades, d'installations techniques, de façon à réduire les nuisances du chantier.

L'extension par densification procède par :

- Détermination des droits à construire non utilisés, préalable à une éventuelle étude de cession de parcelle (en vue de récupérer des fonds pour la réhabilitation) et/ou de droits à construire.
- Scenarii d'extension-réhabilitation durable, avec planning indicatif et bilans financiers préliminaires.
- Choix d'un scénario indiquant l'utilisation de ces droits (à quelle hauteur et pour quel usage, par exemple une partie peut servir à un parking couvert qui libère pour d'autres usages et valorise l'espace de parking extérieur).
- Modification éventuelle de la copropriété pour en détacher l'emprise support des nouveaux droits à construire, si nécessaire constitution d'une nouvelle copropriété.
- **Revente des droits à construire** à un promoteur et/ou aux copropriétaires qui veulent acheter, avec un cahier des charges adapté.

La réhabilitation comprend aussi plusieurs étapes :

- Connaissance des souhaits et des possibilités des copropriétaires, avis éventuel des locataires.
- Expertise du ou des immeubles.
- Mise au point de la démarche.
- Proposition de scénarios de réhabilitation-extension durable et choix d'un scénario.
- Recherche des éventuels financements complémentaires et aides, plan de financement.
- Mise au point définitive.
- **Phase opérationnelle** : études d'exécution puis engagement et suivi des travaux.

« Paris, le *soft power* urbain et la *smart city* »

Par Jean Haëntjens, Economiste et urbaniste

Le pouvoir d'influence, ou *soft power*, ne s'affirme pas seulement par des discours ou des productions audiovisuelles, il s'affirme aussi par des villes exemplaires. Athènes, Byzance, Alexandrie, Rome, Venise, Florence ou Vienne sont quelques unes de ces cités qui ont su proposer, à un moment de leur histoire, une vision convaincante de la société souhaitable, en inventant de nouvelles harmonies. Leurs dirigeants avaient théorisé la formidable puissance du *soft power urbain*, tel Périclès déclarant aux Athéniens « Nous ferons d'Athènes une ville que le monde entier nous enviera ».

Paris a appartenu, entre 1860 et 1940, à ce club très fermé des villes qui ont su impressionner le Monde, *de urbi at orbi*. Les millions de touristes qui s'y pressent chaque année et les centaines de films qui la prennent pour décor témoignent de ce passé glorieux mais ne doivent pas nous abuser. Paris n'est plus un modèle et ne fait plus rêver ses habitants qui, pour la moitié d'entre eux, disent vouloir la quitter.

Ce désenchantement urbain frappe, en fait, toutes les villes mondiales. La ville qui attire aujourd'hui les regards est une ville hors sol, une ville qui n'existe encore qu'à l'état de promesses : C'est la *smart city*, une machine urbaine rutilante, qu'une accumulation de capteurs, de données et d'algorithmes est supposée rendre particulièrement intelligente. Une ville où le bonheur urbain n'est plus recherché par l'organisation harmonieuse de l'espace réel mais par la colonisation de cet espace par l'espace virtuel.

Partout dans le monde, des maires dépassés par l'accumulation des problèmes (engorgements, pollutions, prix immobiliers...) sont tentés de voir dans l'offre *smart city* une solution miraculeuse. En octobre 2017, la ville de Toronto, appuyée par le gouvernement canadien, a ainsi confié à Google la maîtrise d'ouvrage du premier projet urbain d'Amérique du Nord, sur un site de 325 ha bordant le Lac Ontario. L'idée que le *soft power* urbain pourrait être bientôt approprié par les géants du numérique fait désormais partie des possibles.

C'est en partant de ce constat que Paris, seule ville mondiale de l'Europe post-Brexit, doit aujourd'hui se réinventer. Ce n'est plus par rapport à Londres ou à New York qu'elle doit se penser, mais par rapport à Smart. Une confrontation majeure est en effet engagée entre la *cité politique*, gouvernée par un maire élu par des citoyens, et visant un intérêt général à long terme, et la *ville service numérisée* visant à répondre en temps réel aux demandes d'utilisateurs consommateurs.

Si les technologies numériques peuvent indéniablement améliorer le fonctionnement des villes, l'offre *smart*, telle qu'elle est aujourd'hui formulée, présente plusieurs limites:

- La première est systémique: les villes sont des systèmes et lorsqu'un système n'est plus adapté, il ne suffit pas d'accumuler les béquilles numériques pour le faire fonctionner. Il faut le repenser, le reconstruire, agir sur sa structure, ce qui est long et coûteux, et fait appel à des techniques classiques comme la planification et les infrastructures. Aucune solution numérique n'aurait ainsi pu remplacer l'intervention systémique très lourde que constitue le réseau Grand Paris Express; réseau dont la fonction n'est pas seulement de transporter, mais de modifier la répartition des polarités et des activités sur le territoire métropolitain.
- La seconde limite est culturelle: l'approche techno-solutionniste *smart* se méfie de l'humain, de l'imprévisible, de l'initiative individuelle et des particularismes locaux ; c'est à dire de tout ce qui fait la singularité et la richesse d'une cité.
- La troisième limite est politique: La promesse de «réinventer la démocratie grâce au numérique» a perdu, depuis quelques mois, beaucoup de son lustre. Il est apparu que le media numérique n'était pas plus vertueux que les autres; qu'il pouvait, lui aussi, servir à manipuler les opinions, et pas seulement à les libérer.

Ces trois faiblesses de la *smart city* désignent en creux les axes sur lesquelles la cité très politique qu'est Paris pourrait travailler pour redevenir un modèle urbain admiré:

- Un premier axe concerne la maîtrise du sol, des réseaux physiques et de l'espace réel, désormais en compétition avec l'espace virtuel. Le maillage du territoire métropolitain par des circulations vertes réservées aux modes de mobilité « doux » et ludiques est un exemple de ce qui pourrait être fait pour réenchanter l'espace parisien.
- Un second axe, encore peu exploré, concerne l'hybridation entre les innovations techniques – qui ne sont pas seulement numériques – et les innovations sociales. Le Velib est un bon exemple de ces inventions qui ont su combiner une technologie classique, une technologie numérique, de nouveaux usages et une utilisation organisée de l'espace public. L'initiative parisienne (née, en fait à Lyon) a été copiée par plus de 200 villes dans le monde ! La logistique du dernier kilomètre est un autre champ, particulièrement stratégique, où les innovations hybrides pourraient se déployer, comme l'a montré, à Paris, l'expérimentation de La Tournée. Berlin, une des villes qui a le plus investi ce champ des innovations hybrides, est un exemple à suivre, et à dépasser.
- Le troisième axe concerne l'attachement des citoyens à leur cité, attachement qui est la condition première pour qu'ils se comportent comme des citoyens (sensibles aux notions d'intérêt général et de long terme) et non comme de simples consommateurs de services. Comme le dit fort justement Evgeny Morozov, traiter les citoyens comme des consommateurs « relève du suicide politique ». Or l'attachement citoyen repose lui aussi sur une alchimie subtile entre l'espace aménagé et les habitants qui l'occupent.

En somme, l'intelligence urbaine n'est pas seulement technique, elle est aussi systémique (ou urbanistique), culturelle et politique. C'est en jouant en cohérence sur ces quatre registres qu'Hausmann et ses ingénieurs urbanistes ont fait de Paris la ville Lumière. C'est en appliquant ce même principe que des villes comme Copenhague ou Medellin ont pu récemment devenir des exemples admirés.

Que pourra signifier la notion de *soft power* urbain en 2030 ou 2050 ? Le *soft*, ce ne sera pas seulement le *software*, le logiciel, ce sera aussi la « douceur » du

système urbain vis à vis de son environnement. Tout indique que les villes polluées seront impitoyablement déclassées, comme l'est déjà Pékin. Le *soft*, ce sera aussi le rayonnement d'une culture urbaine vivante affirmant une singularité par rapport à la culture *mainstream*. L'*urbain* ne se réduira pas aux machines de la mobilité, fussent-elles autonomes. L'urbain, ce sera toujours et encore l'esprit des lieux, l'art de vivre et l'urbanité des habitants d'une cité. Quant au *pouvoir* urbain, il ne pourra s'engager sur le long terme, et viser haut et loin, que s'il est porté par des citoyens attachés à leur cité. Pour cela qu'ils aient plaisir à y vivre.

« Paris en grand : pour une nouvelle bohème »

Par Serge Hureau, Directeur-fondateur du Hall de la chanson (centre national du patrimoine de la chanson), Chanteur, metteur-en-scène, artiste associé au Conservatoire nat. sup. d'Art dramatique

VISION

Un legs à valoriser pour redécouvrir des identités inclusives

Les chansons sont de l'art et de l'air du temps en concentré. Elles nous font pénétrer les mentalités, les sentiments, les attitudes humaines, les sensibilités, l'âme du pays, sa carte du tendre. Elles nous guident de Montmartre en bord de la Marne, de Joinville à Ivry, d'Orly à Saint Denis, de Pantin à Versailles, de Barbès à Montparnasse, de Jouy en Josas en Grands Boulevards, du Kiosque des Ambassadeurs des jardins des Champs-Élysées en guinguettes de la Seine puis de la Marne, prenant leurs quartiers d'été. D'un Robinson l'autre, de Châtenay à Nogent-sur-Marne, de Neuilly ou Chatou à Joinville, suivant les lignes de cours d'eau ou de chemin de fer qui incitent à sortir.

Parfaits exemples de ce que Roland Castro nomme « l'avenir du passé » : les installations éphémères des bars à ciel ouvert des nouveaux festivals de musique ou de théâtre ou les espaces improvisés dans une friche industrielle des rassemblements de musique électronique se situent en évident lignage avec les festivals européens des années 1970 ou les cabarets et clubs de jazz parisiens de la rive-gauche, ou plus tôt encore avec ceux plus savants des années 1930 et de 1900 (premiers au monde), descendants eux-mêmes des Goguettes et Académies de chansonniers, et même avec les Cafés-concerts et les Bals, avec leur pendants d'été les Guinguettes, descendants directs de la ronde villageoise et du théâtre de la Foire, lui-même ancêtre du théâtre populaire comme de celui de Molière... Toutes ces formes en appellent à la prise de parole, à l'impertinente éloquence, à l'à-propos de ceux qu'on nomme les indispensables « ambianceurs » : disc-jockey ou video-jockey, mixeurs, MC,

rappeur ou slameur, descendants des troubadours, des diseuses de 1900, de Marianne Oswald, Léo Ferré ou Juliette Greco...

PROPOSITIONS

Coordination d'un maillage culturel et artistique, liant l'existant avec de nouvelles structures souples

Favoriser la création participative d'espaces alliant convivialité citoyenne, aménagements de paysages urbains ou naturels de Paris-en-grand et arts, afin qu'elles deviennent le théâtre d'événements de haut-niveau et de grande envergure, à même de fédérer et favoriser les énergies locales. Ces nouvelles structures, appelés « **Halls de Culture** », constituent un cadre souple pouvant accueillir avec le temps les formes à venir et faire naître de nouveaux talents. La participation des amateurs de tous âges s'insère dans les créations d'équipes artistiques repérées : le public est à l'œuvre. Des ponts seront créés entre ces nouvelles structures culturelles intermédiaires et, d'une part de grandes institutions (telles les Conservatoires nationaux supérieurs – musique, danse, art dramatique, la Comédie française), d'autre part les structures existant en proximité : conservatoires, MJC lorsqu'elles ont subsisté, médiathèques, salles (municipales, conventionnées, nationales, CDN, SMAC), Micro-folies. Au cœur de ces *Halls*, un art interdisciplinaire : la Chanson (au sens large de musiques populaires chantées), se prêtant à l'individuel comme au collectif, au patrimoine comme à la création, s'adressant aux jeunes comme aux aînés, aux francophones comme aux locuteurs d'autres langues.

Faire monument. Les sites patrimoniaux de Paris-en-grand doivent être repérés, embellis, investis. Ils mettent en jeu la mémoire locale, constitutive d'une identité partagée et inclusive. Les sites et bâtiments de la nouvelle mémoire seront signalés, entretenus et ouverts au public et aux activités culturelles, pour faire participer la population à l'histoire même de Paris-en-grand. Ces lieux emprunts de beauté et de prestige, « haut-lieux » de l'art et de la culture, proposent aux différents publics de participer activement à leur créations et actions culturelles. Ces lieux au confluent du patrimoine matériel et immatériel feront partie des nouvelles cathédrales de la Culture (et d'aucun culte) voulues par Roland Castro. Réceptacles de la culture dominante et de la culture populaire, dans une véritable équité de traitement, ces haut-lieux

permettront aux habitants de célébrer leur cadre de vie et leur paysage. Créer des scènes nomades sur l'eau et des pistes (de danse) sur berges.

Réintroduire d'autres *fonctions* que celle d'« habiter » : de nouveaux commerces de proximité (sur le modèle des bars-épicerie ruraux et sur le modèle des cafés-culture), de nouvelles structures culturelles imbriquant *pratiquer* et *assister-à* (Halls de Culture), stimuler l'implantation de TPE de tous types d'activité, avec incitation à recruter en proximité. Ces fonctions, nouvelles pour les cités HLM, ont vocation à *déborder* : sur la voie publique, dans les écoles, dans les cours et jardins publics, autour et sur les voies d'eau.

Créer le « Nadir ». En matière d'expressions populaires des arts et de la culture, si « Small is beautiful » dans l'esprit de Paris, les grands rassemblements sont aussi de notre temps depuis les années 1970 (sous la forme « festival » l'été et « grandes salles » l'hiver). Les Zéniths sont nés de cela. Malgré sa forte densité démographique, la région parisienne ne dispose que d'un « Zénith ». Nous préconisons la création d'une salle de 7 000-10 000 places, le « Nadir », diamétralement opposée à la Villette (à Ivry par exemple), sous régie publique pour une approche artistique et culturelle volontaire dont l'utilité publique reste l'objet principal.

L'esprit de ce maillage local de Paris-en-grand est *l'invention* (à la fois découverte et création) de « montmartres potentiels », comme l'a si bien formulé Roland Castro pour Ivry, partout sur ce territoire dont la frontière sera constituée par l'actuelle A86 : des quartiers reliant lieux culturels existants et à créer, établissements scolaires, lieux patrimoniaux, dans une synergie avant-garde / œuvre participatives / rassemblements festifs / attractivité touristique.

Des célébrations hospitalières

Faire des habitants de Paris-en-grand les *hôtes* de leur territoire. Hôtes *accueillis* depuis longtemps ou récemment, les habitants deviennent hôtes *accueillant* à leur tour, pour recevoir le monde et faire fièrement visiter sa cité et ses paysages.

Combiner le développement personnel de chacun.e avec la fierté d'appartenance collective (laïque et égalitaire). Faire des dites « cités » les quartiers d'une grande Cité, par des œuvres vivantes participatives communes.

Créer la scénographie de véritables actes de la vie collective : places, jardins, théâtres de plein-air...

Organiser chaque année de Paris-en-grand en deux Saisons, au lieu de l'unique saison des structures culturelles, généralement fermées l'été, calquant l'année scolaire. Une activité courant sur douze mois, en deux semestres, comme les saisons de la haute-couture : *Hiver-en-grand*, avec des actions à *l'intérieur* dans les lieux existant ou à créer (du type café-concert et cabaret, café-culture, café-slam ; du type parquet de danse ; du type Halls-de-Culture, médiathèques, Micro-folies, salles de spectacles, conservatoires, équipements sportifs) / *Été-en-grand*, avec des manifestations *en extérieur* dans des lieux adaptés et aménagés pour cela (du type bateaux et chapiteaux, du type espaces verts, bords de l'eau, nouveaux monuments du paysage ; du type grandes dalles de cités HLM, abords paysagés des Halls-de-Culture) dans les moments où les familles sont désœuvrées et en période touristique. Ces célébrations permettent une nouvelle mobilité des habitants au sein de Paris-en-grand (alternative à la dualité immobilité dans le quartier / unique déplacement à Paris intramuros), dans des zones voisines de son habitat, « à quelques encâblures ».

Résidences d'artistes et internats spécialisés

Impulser la spécialisation d'établissements du secondaire (lycées mais aussi collèges) en pratiques artistiques diverses, à un bon niveau : musique vocale collective, danse, art dramatique, audiovisuel, arts et technologies numériques, stylisme, etc. Et ce, selon deux axes : les classes à horaires aménagés et les options lourdes à un niveau d'excellence. Ces spécialisations attirant les collégiens et lycéens manifestant leur motivation, voire leur vocation, donneront lieu à la réouverture ou la création d'internats, permettant aux jeunes issus de toutes les zones de Paris-en-grand de s'arracher à des contextes sociaux parfois très handicapants.

Construire des résidences de jeunes artistes avec des dispositifs d'accompagnement, incluant parrainage d'artistes de référence et formation en matière de médiation et de transmission. Dépassant les dispositifs de résidence artistique sur de petites périodes, ces nouvelles résidences de Paris-en-grand prévoient de vraies résidences de 2 à 4 années, où les artistes

habitent au milieu de la population, avec des objectifs artistiques (une grosse création par an) et culturels (actions artistiques et culturelles pour différentes tranches d'âges), en lien avec des établissements de l'Éducation nationale, un conservatoire, une médiathèque et un Hall-de-Culture. Ici encore, la Chanson, art interdisciplinaire de culture partagée, sera privilégiée et le lien avec Le Hall de la Chanson – centre national et son Théâtre-École des répertoires de la Chanson, prioritaire.

« Paris en grand : une culture participative qui lie l'avant-garde au festif »

Par Olivier Hussenet, Comédien, Chanteur, Formateur,
Directeur-adjoint du hall de la chanson

DIAGNOSTIC

Il faut bien le regarder en face : alors qu'elle faisait à la Belle Époque sa "tournee des Grands Ducs" à Paris, la jeunesse d'Europe n'y vient plus. La jeunesse parisienne, elle, s'enfuit vers Berlin, Londres, Barcelone, Madrid... Triste de voir sa jeunesse insatisfaite, la Ville de Paris s'est saisie du problème, lançant une série de mesures pour « promouvoir la nuit ».

Si cette jeunesse parisienne ou de petite couronne, plutôt aisée et de formation supérieure, a le loisir d'étudier et de faire ses expériences artistiques, professionnelles, culturelles dans des villes du monde entier, une autre jeunesse, éprise de chansons et de musiques populaires, demeure prisonnière de ses « quartiers ». Les habitants de tous âges des « banlieues » pauvres n'en sortent que pour aller au travail. Les horaires des transports en commun, dont le réseau se croise à Paris intramuros, ne permettent d'ailleurs pas de rentrer après minuit⁷. Ces quartiers populaires déshérités regroupent personnes, situations et caractéristiques significativement différentes des autres territoires franciliens⁸ :

- habitants originaires du Maghreb et d'Afrique subsaharienne représentant 50% de la population étrangère (25% sur le reste du territoire métropolitain) ;

⁷ L'enclavement des zones sensibles est statistiquement bien réel : Jean-Louis Pan Ké Shon (dans son article « Les inégalités dans la ville », in *Villes et économie*, La Documentation française, coll. "Villes et société", 2004) recense que, si 70% des quartiers prioritaires sont traversés par un chemin de fer, seulement 40% d'entre eux disposent d'une gare (chiffres de 2004 concernant la France entière, et pas seulement l'Île-de-France, qui est mieux dotée).

⁸ D'après les chiffres de 2004 concernant les « zones urbaines sensibles » (ZUS), remplacées le 1er janvier 2015 par les « quartiers prioritaires de la politique de la ville » (QPV).

- parc de logement sociaux (deux logements sur trois dans les « quartiers prioritaires ») vétuste (même si quelques magnifiques œuvres d'architectes résistent par leur pertinente vision d'avenir),
- forme familiales vulnérables en revenus et qualifications (25% des ménages : familles nombreuses ; 50% : familles monoparentales)⁹,
- taux de chômage deux fois plus élevé que la moyenne du territoire métropolitain,
- population plus jeune (moins de 20 ans = un tiers de la population, contre un quart sur le reste du territoire urbain),
- revenus très modestes¹⁰,
- enseignement plus difficile qu'ailleurs et résultats scolaires plus bas que la moyenne française (problème que le nouveau gouvernement a commencé à traiter avec la réduction des effectifs en CP dans ces quartiers prioritaires),
- cadres deux fois et demie moins nombreux,
- violences et trafics illicites plus nombreux qu'ailleurs,
- image dégradée de soi et du quartier.

Malgré tous ces facteurs pesants, si l'on ne sort du quartier que pour se rendre sur le lieu de travail, c'est aussi qu'on est attaché à son quartier¹¹.

Intramuros, tenus par une nouvelle génération, renaissent les cafés typiques de Paris, avec leurs terrasses, celles qui ont connu les attentats atroces que l'on sait. La jeunesse pique-nique en ville au bord du canal ; quai des Célestins s'installe une guinguette. Certains anciens temples du café-concert survivent, comme le Bataclan qui a su réouvrir. Comme unique sortie, la jeunesse de « banlieue », comme on appelle ici ce qu'à Marseille on considère simplement comme des *quartiers* de la ville même, est obligée de se déplacer à Paris.

⁹ Cf. J.-L. Pan Ké Shon, « Isolement relationnel et mal-être », INSEE première, n° 931, 2003.

¹⁰ En 2004, 58% des ménages habitant en ZUS ne sont pas imposés, 37% dans le reste de leur agglomération (J.-L. Pan Ké Shon, *art. cit.* p.31).

¹¹ Comme le rappelait une étude de 2007 (Jean-Louis Pan Ké Shon, « Portrait statistique... », *art. cit.*, page 26), « pour une part des résidents, une relation affective se crée avec leur quartier, qui représente une motivation forte de rester dans ces lieux où leur histoire s'est déroulée et où se situent leurs amis et leurs parents. »

Arrivés aux aéroports, les touristes gagnent le centre de notre capitale trop petite pour contenir la foule qui converge toujours vers les mêmes hauts-lieux de tourisme.

En matière d'action culturelle, le Ministère de la Culture a repéré une inégalité criante d'un territoire à l'autre. *Faire venir à soi* (remplir sa salle) dans les grandes institutions mobilise une grande part de l'effort de l'activité et des moyens financiers. *Aller vers les publics* au plus près de chez eux est une voie nouvelle où les artistes ont une place citoyenne à prendre : celle de *cultiver* plus directement le public, d'une certaine manière se mettre à son service. Une culture qui ne craint pas la réplique du spectateur, qui invite à l'interaction, au dialogue scène/salle, à l'expérience vécue et partagée, à la valorisation de soi – à autre chose que le paraître et le vedettariat d'un seul. Il s'agit ici de mesurer d'autant mieux la valeur de l'art qu'on en est partie prenante, en le pratiquant ensemble, à tout âge (en privilégiant l'intergénérationnel), de toute origine (en privilégiant l'interculturel, action dangereusement abandonnée depuis les années 1990).

VISION

Pour nous, gens de chansons et de musiques populaires, le Grand Paris existe depuis longtemps : la Seine et la Marne en sont aussi de grandes avenues. Nous savons que les décors et les sujets des œuvres qui font la célébrité de la France (les tableaux des peintres impressionnistes et les chansons populaires - ces petits tableaux sensibles) se retrouvent grandeur nature dans des paysages franciliens bien réels. Ceux d'un large Paris réel et imaginaire très puissant, débordant ses limites actuelles : le Paris des banlieues, le Paris des bois, le Paris des bords de fleuve et de rivière, le Paris vert... Il est de notre devoir de l'entretenir et le transmettre.

Dans de ce que Roland Castro nomme judicieusement « Paris en grand », en artistes nous entendons : un Paris à sa juste mesure et au niveau de sa modernité. Car Paris a le talent de capter l'air du temps, à en être même *inventeur* (mode, arts numériques...). Paris-en-petit menace de n'être plus qu'une ville-musée ; Paris-en-grand est constituée d'acteurs vivants, bien de notre temps.

[Retour au sommaire](#)

Une invitation à participer

Paris vibre comme le monde entier aux plaisirs participatifs et l'un de ses rôles constants est d'y inviter. Nous voyons dans la piste de bal, le grand concert ou les festivals de plein-air, s'exprimer l'engouement actuel pour le rassemblement participatif où public se lève, danse, chante avec. L'usage des réseaux (internet et réseaux sociaux) qui créent des ralliements à des vitesses record, relève de ce même élan intemporel d'entrer dans la danse, de faire partie du tableau : ils doivent nous servir à organiser des rencontres en petits comités autant qu'en rassemblements géants.

La tradition de la table, à la fois dans sa dimension gastronomique et sa dimension démocratique de discussion, s'accompagne de musique, de chants, d'humour, de danses. Bal, Cabaret, Café-concert, Music-hall ont lié l'entendre et le voir avec le boire et le manger. Ce croisement, dans ses formes actuelles, nous semble essentiel à une perpétuation de l'esprit de Paris.

Depuis la Révolution française, durant laquelle Versailles s'est vue envahie par le peuple, le *bonheur* ou du moins le *plaisir* est un droit qu'on pourrait dire universel. Bonheur au nom de quoi les citoyens peuvent se revendiquer acteurs de leur temps. Ainsi, sur les modèles de Versailles, architectes et jardiniers proposent-ils aux peuples des villes-décors où jouer les scènes de notre vie, sur les places publiques, les ponts et les rues, les bâtiments, conçus ici comme les pièces d'une grande habitation réparties en activités, selon le jour et la nuit, les classes sociales, les classes d'âges. Notre vision défend un accès de toutes et tous, dans l'égalité, à nourrir sa dramaturgie, à se mettre en scène et devenir acteur avisé de sa vie, jusqu'à sa fin et au-delà dans l'héritage qu'il laisse.

« Un nouveau modèle de métropole mondiale »

Par Philippe Journo, Président et Fondateur de la Compagnie de Phalsbourg

Introduction

Paris est dans la concurrence des méga-métropoles à dimension planétaire. Cette concurrence fait jouer tous les facteurs : attractivité économique, qualité environnementale, architecture, capacité d'organisation de grands événements et bien sûr environnements socio- économiques et qualité de vie. Beaucoup de grandes métropoles mondiales ont conduit à marche forcée d'ambitieux projets de rénovation urbaine et de modernisation des infrastructures de transport. Londres ou Moscou en sont des exemples récents.

Constat

Le Grand Paris ne se fait réellement que lorsque sa réalité est démontrée par de grands projets. Si les pouvoirs publics ont la capacité d'impulser ces projets, le privé doit néanmoins prendre toute sa place pour accompagner la vision et l'ambition politique.

Malheureusement, si l'investissement privé a augmenté ces dernières années dans la Métropole, il s'est souvent fait sans vision et sans créativité, comme si la banlieue était toujours un back office au service de Paris dans lequel on vient s'installer et puiser, mais pas créer.

Vision

Il est temps pour les privés de porter la vision politique et urbaine du Grand Paris et de démontrer, par le projet, ce que peut être une Métropole mondiale au XXIème siècle.

La construction du Grand Paris doit être un acte démonstratif : chaque projet, chaque concours doit être une opportunité d'innover et d'inventer. Nous savons que c'est absolument possible : à Sarcelles, à Vigneux, à La Courneuve

ou à Rosny-sous-Bois, on peut réaliser sur fonds privés la vision politique des élus – que ce soit sur le commerce de périphérie, la réhabilitation des Grands Ensemble, le rayonnement culturel ou l'ambition écologique.

Pour permettre cela, il faut que le politique continue à encourager les investissements privés dans la banlieue en récompensant l'audace et l'inventivité : architecturale, environnementale, économique et humaine.

Propositions

- Agrandir Paris en intégrant toutes les villes de la 1^{ère} couronne y compris la Défense, le reste de la région s'appelant Grand Paris ;
- Renforcer les consultations innovantes par les opérateurs privés dans le cadre d'opérations type Inventer/Réinventer ;
- Encourager le privé à financer la vision publique, y compris en réalisant du logement social ;
- Encourager les porteurs de projets innovants et créatifs qui apportent la démonstration que le Grand Paris peut exister et qui font muter la métropole en lui permettant de rayonner ;
- De l'audace, encore de l'audace, toujours de l'audace.

« La nuit en partage »

Par Yann Kersalé, Plasticien

1) La nuit est multiple

La nuit est au cœur de multiples enjeux contradictoires. À la fois un intermède accordé par certains à leur quotidien, et pour les autres un espace-temps dédié à des occupations occasionnelles. La nuit est un territoire qui doit d'être partagé.

« La nuit des temps »

Elle se vit au rythme de rites, issus de traditions des plus archaïques aux pratiques contemporaines.

Les 365 nuits de l'année sont séquencées pour aménager une nuit pour tous : les humains de tous âges comme la faune ou tout du reste, les organismes vivants.

- **La Nuit active**, soit le moment où le jour prolonge ses activités au début de la nuit.

Un temps de retrouvailles faisant suite aux activités diurnes, dédié au partage des histoires, aux récits. A l'époque préhistorique, c'était le retour de la chasse et de la cueillette, caractérisé par la préparation du repas et sa consommation autour du feu. Les histoires succèdent aux faits, l'imaginaire et les légendes contées précèdent la nuit mystique, la place au repos du corps, et la perception du rêve.

- **Nuit urbaine**, lorsque la nuit est aux travailleurs de nuit et aux noctambules.

Ici, le sommeil et le rythme ancestral cèdent la place à l'activité. Les 3 x 8, les gardes et veilles nocturnes (médicales ou sécuritaires), les chantiers de maintenance qui permettent au jour de fonctionner, autant que les fêtards noctambules, donnent le tempo d'une ville, une

fois le soleil couché. C'est aussi le moment de l'éphémère et de l'évènementiel qui sont les points d'orgues de l'électrocardiogramme toujours oscillant de la métropole.

- **Nuit naturelle**, où toute nuisance lumineuse doit s'éteindre afin de ménager un morceau de nuit véritable aux animaux ayant trouvé refuge dans la réserve. La paix de la biodiversité, le sommeil des plantes, des organismes vivants divers et variés, font de la nuit naturelle un temps doux, apaisant. Ce dernier est consacré à la régénération avant l'aube. Les seules sources lumineuses encore en fonctionnement permettent de se déplacer en toute sécurité sans nuisance lumineuse.

2) L'éclairage au service de la nuit

L'éclairage permet la tenue normale des usages du quotidien comme des événements. L'éclairage urbain à Paris, guide et annonce, tout en permettant aux visiteurs et aux Parisiens de trouver leur chemin vers les transports ou leur prochaine destination.

Toutes les nuits sont réconciliées : la nuit active, la nuit urbaine et la nuit naturelle ont chacune leur niveau d'éclairement, leurs caractéristiques propres. La nuit quotidienne s'adapte simplement à la nuit exceptionnelle.

L'enjeu de la mise en lumière consiste à réconcilier la poésie de la nuit naturelle avec les exigences contemporaines de sécurité, de performance, d'économie d'énergie et de narration de la métropole pour aujourd'hui et pour demain.

La beauté réside en l'esthétique autant que dans l'efficacité à remplir ces multiples aspects.

Les technologies actuelles permettent de s'affranchir de la pensée "on/off" qui consiste à éteindre ou allumer une source lumineuse. C'est dans l'entre deux, qu'une narration peut naître, telle que la respiration lumineuse.

3) Vision de nuits « éclairées »

La lumière est un outil de la transversalité, de la continuité des parcours de plus en plus intermodaux.

Le parcours de l'usager est accompagné par la lumière, au-delà des limites de propriétés, par exemple, les quais de gare deviennent des aménagements urbains comme les autres.

Lumière des rues municipales, départementales, nationales

+

Lumière RATP/SNCF

+

Lumière des rames ferroviaires (Alstom, Bombardier...)

+

Lumière des véhicules motorisés

= Toutes les lumières ne font qu'une.

La nuit - comme sa mise en lumière - ne peut être laissée aux mains des ingénieurs seulement, comme elle ne doit pas subir la « dictature du lux-mètre » qui normalise les nuits et appauvrit les différences culturelles liées à l'éclairage.

Ces différences culturelles et diversités d'usages modulent la nuit, cet espace-temps où la perception est altérée et les limites s'estompent pour établir une Géographie du Tendre. La nuit n'est pas une contrefaçon du jour.

C'est en regardant la nuit à travers le prisme de la seule sécurité que l'on fabrique une ville qui fait peur.

La lumière est un outil au service de l'urbanisme, elle permet de préfigurer, d'activer la vie, de marquer des jalons, de créer un jeu de piste ou encore de dessiner une carte du tendre. La simplicité prend le pas sur la fioriture. La fonction découle naturellement de l'esthétique.

La lumière est culturelle et donc contextuelle. Il ne s'agit donc pas de grand système à dupliquer mais d'une vision qui se module et se fond dans les contextes, territoires et les moments qu'elle traverse.

Rusticité et authenticité sont au cœur de la nuit de demain, pour permettre un déploiement, une mise en œuvre rapide et la moins coûteuse possible. Il s'agit de garantir la pérennité des installations sur le long terme.

A l'heure de la mobilité réinventée, l'éclairage doit accompagner - non plus chaque moyen de transport, indépendamment les uns des autres - mais les parcours des usagers. L'éclairage public tel qu'on le connaît aujourd'hui, principalement dédié à la circulation automobile, va évoluer rapidement sous l'impulsion des révolutions technologiques que développe l'industrie automobile (véhicules autonomes et systèmes d'éclairages). La lumière dessine et révèle, elle nous guide dans nos parcours dans les systèmes de ville et de réseau.

4) Lumières d'à venir

Dans 2 ans : Achèvement de la mise en œuvre d'une préfiguration

La lumière viendra, ici, préfigurer les transformations et mutations urbaines en devenir. Elle annonce, affiche, signale et balise les chantiers.

Elle est testée, tantôt de manière éphémère et temporaire.

Elle vient sublimer, de manière progressive, les constructions de la métropole de demain.

En 2024 : Un plan lumière ambitieux qui fait de la métropole parisienne un grand tableau nocturne, une sculpture à l'échelle de la métropole, est mis en scène. Il fait dialoguer le patrimoine avec les quartiers, l'échelle métropolitaine avec la rue, unifie et illumine les nuits du Grand Paris.

Dans 15 ans : Paris capitale d'une nuit réconciliée, où la technique de l'éclairage est au service de la pulsation de la cité, comme un organisme vivant qui respire au rythme de la vie de la région, s'adaptant à ses besoins et sublimant subtilement ses éléments identitaires.

Paris et ses abords sont renforcés dans le titre de « ville-lumière », devenue métropole de toutes les lumières, elles-mêmes fédératrices de toutes les nuits.

« Le Grand Paris de la réussite pour tous »

Par Olivier Klein, Maire de Clichy-sous-Bois, Président de l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine

Réussir le Grand Paris, c'est aussi offrir une école belle et accueillante dans tous les quartiers. Dans un parcours résidentiel, chaque parent se pose la même question légitime « dans quelle école, quel collège mes enfants vont-ils étudier ? ». Ils y espèrent tous le meilleur pour leur enfant, l'égalité des chances, l'égalité de la qualité du lieu. Et que cette école réponde à la promesse républicaine : « travaille bien à l'école et tu réussiras ». Force est de constater que cette promesse n'est pas tenue partout et pour tous. Que l'école de la République souffre de la même iniquité et de la même fracture territoriale. Que bien souvent l'école de nos quartiers ont l'âge de ces quartiers et qu'il est urgent d'accompagner les collectivités locales dans les efforts de réhabilitation. L'éducation prioritaire joue un rôle déterminant dans la réduction du déterminisme mais beaucoup reste encore à faire dans l'innovation et l'expérimentation pédagogique comme la création de « cité scolaire » pour réfléchir au parcours éducatif sur la durée.

Dans notre société, aujourd'hui plus que jamais, tout passe par l'éducation. Éducation pour acquérir les savoirs indispensables pour accéder durablement à un travail. Éducation aux droits et aux devoirs et éducation aux savoir-être, pour trouver sa juste place dans le jeu social.

Ce sont dans les milieux populaires que les attentes par rapport à l'école et aux modes d'accueil de la petite enfance sont les plus fortes.

La responsabilité de la réussite de ces politiques publiques revient principalement à l'Etat, via le Ministère de l'Éducation Nationale, ou à des organismes nationaux financeurs ou prescripteurs tels que la CAF.

Mais les collectivités locales, les communes en premier chef, sont également en première ligne. Elles sont tout d'abord maîtres d'ouvrage et gestionnaires des équipements scolaires et d'accueil de la petite enfance. Elles sont aussi coordonnatrices des parcours éducatifs et organisatrices des temps

périscolaires et extrascolaires. Elles sont évidemment, sur le terrain, en lien direct avec les familles et les enfants et donc concernées quotidiennement, et sur la durée, par la réussite ou les échecs des administrés.

Outre la réussite des enfants et la bonne intégration des familles, la qualité de l'éducation revêt localement un autre intérêt. Proposer un parcours éducatif de qualité est une condition indispensable du maintien de la mixité sociale. Dit autrement, conserver, voire attirer les classes moyennes, nécessite d'avoir des crèches et des écoles de très grande qualité.

En raison de ces enjeux, les écoles, et les espaces éducatifs plus largement, doivent être au cœur des projets de renouvellement urbain dans les villes populaires. L'idée est de structurer les quartiers neufs ou en profonde réhabilitation autour des écoles et espaces éducatifs. Faire de ces lieux un objet de fierté pour la « communauté » des habitants.

Pour y parvenir, il faut suivre un certain nombre de prescriptions. La plus évidente mais qu'il n'est pas inutile de rappeler est que le bâtiment doit être bien entretenu, pour conforter le message suivant : ici, tout est fait pour que vos enfants soient bien accueillis, valorisés et installés dans des conditions propices à l'apprentissage. De ce point de vue, les établissements doivent être aujourd'hui câblés et équipés pour permettre l'usage des technologies modernes.

Les bâtiments doivent être également très modulables. Sur les temps long, la démographie évolue, la pédagogie se modifie. L'espace doit s'adapter au contenu et non l'inverse et, si possible à moindre coût.

Le plus important est que les écoles doivent faciliter les interactions entre les différents acteurs éducatifs. Il y a plusieurs liens à améliorer. Le lien le plus important est celui entre les enseignants et les familles. Les espaces éducatifs doivent prévoir l'accueil des parents dans de bonnes conditions, soit pour des échanges formalisés, dans des bureaux par exemple, soit pour des échanges plus informels (idée de « café des parents »).

Les connexions sont également à améliorer entre les lieux d'accueil des très jeunes enfants et l'école maternelle. C'est donc une bonne idée de prévoir dans le même ensemble, crèche ou halte-garderie et école. La proximité immédiate avec les bibliothèques et les conservatoires municipaux est également à rechercher ce qui permet le passage des enfants et/ou des équipes éducatives

d'un lieu à l'autre : les enfants des écoles se rendent à la bibliothèque ou au conservatoire pendant les temps scolaires ou périscolaires et bibliothécaires et enseignants du conservatoire peuvent aussi intervenir facilement dans les locaux des écoles. Le même raisonnement peut être appliqué aux gymnases même si les contraintes de la pratique sportive n'autorisent pas aussi facilement le passage d'un lieu à l'autre.

Le lien avec les acteurs associatifs peut aussi être facilité, notamment pour les associations qui proposent une aide au devoir ou de l'accueil de loisir.

Enfin, il faut aussi travailler le lien avec... les enfants, même quand ils ne sont pas à l'école. Les cours d'école doivent pouvoir être des city-stades ou des aires de jeux pendant les week-ends et les vacances scolaires.

Dans le prolongement de ces idées qui visent à fluidifier le parcours éducatif, il est proposé également de retravailler le lien entre l'école primaire et le collège. Le passage du CM2 à la 6^{ème} est trop brutal à tout point de vue. L'idée est d'organiser les cycles différemment : trouver des lieux pour regrouper d'une part CM2, 6^{ème} et 5^{ème} et d'autre part 4^{ème} et 3^{ème}.

La dernière proposition concerne le lien entre les lycées et les classes préparatoires aux grandes écoles. Les lycées dans les quartiers populaires doivent aussi disposer de CPGE. Le territoire de Clichy-sous-Bois en est une bonne illustration. Les lycées Bouloche de Livry-Gargan et Schweitzer du Raincy ont des « classes prépas » alors que le lycée Nobel de Clichy n'en a pas ! C'est peut-être juste un symbole mais un symbole fort pour l'image de ces établissements et de la qualité des enseignants qui y travaillent.

Tout commence par l'école, pour faire sens et même exister, le Grand Paris doit être un acteur de la construction d'une école belle et de la réussite pour le plus grand nombre.

« Rêves de fabrique, fabriques de rêve »

Par Thierry Lajoie, Directeur général de Grand Paris
Aménagement

Parce que le Grand Paris est complet, il est nécessairement complexe. Il exige une fabrique multiple et transformée, relevant de logiques parfois nouvelles.

La première condition pour réussir le Grand Paris, c'est que sa conception n'échappe à personne.

À défaut, jamais le sentiment d'appartenance citoyenne au Grand Paris, et la fierté de la ville-monde, ne s'installeront. Les projets urbains eux-mêmes, s'ils n'associent pas les citoyens, continueront d'émerger peu ou mal.

C'est une question d'urbanisation, mais c'est aussi une question de représentation : si le Grand Paris ne s'incarne pas de projets identifiés et appropriés capables de susciter l'adhésion populaire, il risque de demeurer méconnu, de susciter indifférences, craintes et défiances, et peut-être rejet. D'une certaine manière, le Grand Paris court le même risque que l'Europe : distance, désincarnation, désintérêt – jamais loin de la détestation, alors qu'elle nous est si fondamentale.

C'est une des raisons fortes pour laquelle la fabrication du Grand Paris doit mixer les mille et unes petites améliorations de l'existant (dans une rue, sur un bâtiment, pour une parcelle...) à la réalisation des grands projets urbains qui lui feront prendre rang dans le monde. Cette dialectique entre l'intervention quotidienne qui apporte un résultat rapide voire immédiat (l'acupuncture urbaine) et le projet d'envergure plus long et structurant (la chirurgie urbaine), est à inventer. Seule la démarche concrète du moment (la démonstration) crédibilisera la démarche plus virtuelle du futur (l'intention). C'est ce que doit permettre aussi une approche différente de celle du zonage : mêler les échelles d'intervention – dans l'espace et le temps.

Cela demande aussi que l'on cesse définitivement de croire que les concertations réglementaires sur les projets urbains (un affichage, une réunion dans un préau, un rapport...), voire les efforts d'information supplémentaires du public (un site Internet, une maison de projet...), pour louables qu'ils soient, puissent suffire à susciter l'adhésion citoyenne. Si l'on veut faire le Grand Paris, il faudra associer la population en grand. Donc associer la population avant les projets urbains (dès la réflexion et la conception, pas seulement au moment de la décision ou pire de l'exécution) et aussi massivement (en consultant les citoyens là où ils sont, donc en allant les voir, les interroger, les écouter, et en mobilisant les moyens éprouvés de participation ; réunions régulières, consultations populaires, votations...). Ce qui vaut également, d'ailleurs, pour les entreprises, de l'artisan à la multinationale, qui ne devraient pas être moins consultées au motif qu'elles ne sont pas électrices dans leur forme sociale. Faire que la méthode d'émergence du projet urbain mêle itérativement « *top down* » et « *bottom up* » du début à la fin devient la condition de sa réalisation.

On construira le Grand Paris pour ses habitants, mais on ne construira pas le Grand Paris sans ses habitants. Ne serait-ce que parce que les habitants (un peu à tort et beaucoup à raison) considèrent désormais que ce qui est fait sans eux est fait contre eux¹².

La deuxième condition pour réussir le Grand Paris, c'est qu'il soit réfléchi avant d'être fabriqué.

On ne plaque plus depuis longtemps n'importe quel projet urbain n'importe comment à n'importe quel endroit. Mais, comme évoqué *supra*, on reproduit, on duplique et on réplique tant, que la banalité (la facilité) prend trop souvent encore le pas sur l'identité.

Corriger cela passe d'abord, dans la chaîne de fabrication de la ville-monde, par une place et un soutien accrus à tous ceux dont le rôle est de connaître et comprendre le réel. Aménager des territoires dans l'ignorance de leur origine, de leur histoire, de leur géographie, de leur situation, de leurs occupants, de leur fonctionnement et de leurs aspirations est le plus court chemin vers l'échec urbain, voire l'accident sinon la catastrophe urbaine. Les fonctions d'observation, de mesure, d'analyse et de représentation, notamment cartographique, du réel, sont au départ de tout. Les agences d'urbanisme

¹² Frédéric GILLI

(Atelier Parisien d'Urbanisme, Institut d'Aménagement et d'Urbanisme d'Île-de-France) mais aussi d'autres organismes, auxquels l'État et les collectivités territoriales concourent tous, et des administrations s'y consacrent avec un talent unanimement reconnu. Leur rôle doit être renforcé. Unifier le Grand Paris devra-t-il conduire à les unifier elles-mêmes, pour accroître leur poids et leurs moyens ?

Corriger cela consiste aussi à écouter davantage ceux qui pensent projeter le Grand Paris dans l'avenir, décrire ses complétudes, répondre à ses complexités et recommander son inscription dans l'époque – pour y déceler et proposer toutes les innovations qui le constitueront. Enfermé dans des approches peut-être excessivement territorialisées et univoques, l'Atelier International du Grand Paris a amorcé ce mouvement puis s'est lentement épuisé, notamment dans des procédures et des fâcheries. Le temps pourrait être venu de fonder un laboratoire pluridisciplinaire des innovations métropolitaines, unissant architectes, urbanistes, ingénieurs, opérateurs, universitaires, créateurs, chercheurs, entrepreneurs, startupeurs, pour inventer le ville-monde « complète » à la française de demain, et en prescrire les priorités aux acteurs chargés de la dessiner et de la mettre en œuvre.

Corriger cela consiste enfin à inventer un atelier de scénarisation des futurs espaces, fonctions et équipements du territoire grand parisien. Là se jouerait une part de l'équilibre (du rééquilibrage) territorial du Grand Paris, de l'implantation de ses lieux et de la garantie de ses logiques. Et pourraient se dessiner les « *premiers traits* »¹³ des grands projets urbains, donnant la place qui leur revient aux architectes qui sont nos fondateurs.

Agence d'urbanisme, observatoire et analyste ; laboratoire pluridisciplinaire d'innovation métropolitaine, atelier de scénarisation urbaine : trois lieux pour penser l'urbanité du Grand Paris. Ou peut-être un seul lieu pour trois fonctions, celui des « concepteurs du Grand Paris » ?

¹³ Roland Castro

« L'Atelier international du Grand Paris, ou l'intelligence étouffée par »

Par Jean-Pierre Le Dantec, ingénieur et architecte, Professeur honoraire des ENS d'architecture, Directeur honoraire de l'équipe « Architecture, milieux, paysages », ancien directeur de l'ENS d'architecture de Paris-la-Villette, Écrivain

Au sortir de la consultation « Les Paris du Grand Paris » menée de 2008 à 2009, par dix équipes transdisciplinaires conduites par dix architectes-urbanistes de réputation internationale, le projet du Grand Paris suscitait un vif enthousiasme. Non seulement un grand nombre de propositions innovantes avaient été produites, mais celles-ci avaient rencontré, suite à la grande exposition qui les avaient présentées à la Cité de l'architecture et du patrimoine, un immense intérêt, tant dans le public que chez les professionnels, en France comme à l'étranger. Comme, en outre, le discours prononcé lors de l'inauguration de cette exposition par le Président de la République Nicolas Sarkozy semblait témoigner d'un soutien sans faille de l'État à ce projet d'adaptation globale de l'ensemble de la métropole parisienne aux problèmes posés par la compétition économique et culturelle entre les métropoles mondiales, le dérèglement climatique, la révolution numérique et le développement des inégalités (sociales et spatiales), la totalité des dix équipes consultées étaient animées par la double volonté d'approfondir leur réflexion et de passer aux actes. Ceci avec d'autant plus de vigueur que, par-delà des différences d'approche, plus complémentaires que contradictoires, trois convergences majeures s'étaient dégagées entre les équipes, toutes trois supposant la valorisation d'un urbanisme de projet vis-à-vis de l'urbanisme réglementaire :

- 1) Si la mobilité au sein du territoire métropolitain - que celui-ci recoupe grossièrement la région Île-de-France ou s'étende jusqu'au Havre - est un enjeu déterminant, celle-ci ne peut pas se réduire à un super-métro mettant en connexion rapide différents « clusters » économiques ou

scientifiques : cette mobilité doit aussi avoir une vocation sociale et sociétale (désenclavement de territoires déshérités et, plus généralement, facilitation des déplacements quotidiens latéraux dans l'ensemble du territoire en mettant un terme au radio-centrisme exclusif du réseau de Métro et de RER.

- 2) Si cette mobilité globale est essentielle, tant à la prospérité économique qu'au bien-être des habitants, celle-ci ne peut pas être le vecteur unique d'un futur Grand Paris. Ce dernier doit en effet promouvoir l'équité urbaine par une répartition équilibrée de l'habitat, des équipements, des lieux de loisirs, de présence de la nature, tout en promouvant la variété des écosystèmes, le souci de la santé, la démocratie à tous les niveaux, etc. – préoccupations qui, toutes, imposent de penser l'assiette du Grand Paris, non comme un sol à irriguer souterrainement, mais comme un patchwork d'entités paysagères et/ou urbaines, fondées sur sa géographie (reliefs et fleuves au premier chef) et son histoire.
- 3) De cette considération essentielle découle la nécessité de privilégier, autant que possible, la mobilité en surface plutôt qu'en sous-sol, y compris pour le futur super-métro. Ceci tant pour des raisons de coût que d'agrément (révélation et création de paysages visités par les usagers).

Le premier Atelier international du Grand Paris

Parallèlement à la consultation des 10 équipes, une structure disposant de moyens techniques, financiers et politiques bien supérieurs – la Société du Grand Paris placée sous la direction de Christian Blanc, futur ministre du Grand Paris jusqu'à sa démission – avait travaillé à un projet de Grand Paris fort différent puisqu'il se réduisait, lui, à un super-métro totalement enterré reliant rapidement des clusters économiques et scientifiques, scandé par des gares supposées générer de nouveaux pôles urbains. D'autre part, des structures pérennes (STIF, IAU IDF, APUR...) avaient poursuivi leurs propres réflexions, cependant que les différentes instances du « mille-feuille » administratif régional réclamaient légitimement d'être associées aux décisions. D'autre part, au début 2010, à leur demande, les 10 équipes étaient mandatées pour

poursuivre leur réflexion dans un Atelier international du Grand Paris (AIGP) disposant d'une petite équipe de gestion/ animation dirigée par Bertrand Lemoine, d'un budget modeste et d'un local dans les combles du palais de Tokyo. Placé sous l'autorité d'un CA rassemblant des représentants de l'État et des collectivités, à charge qu'il travaille sur des sujets prédéterminés et expertise des propositions émanant des différents financeurs (politiques ou administratifs) du Grand Paris, cet atelier commença son activité en mettant au point par un « scénario de mobilité » intégrant « tous les types et toutes les vitesses » de déplacements dans le Grand Paris, accompagnée de « 13 recommandations » sur les gares du Grand Paris.

Dans un climat politique agité (la gauche remportant les élections de la région Île-de-France, Christian Blanc devant démissionner de son ministère, et la campagne pour l'élection présidentielle étant sur les rails), le ministre de la ville d'alors, Maurice Leroy, rassembla tous les partenaires dans une consultation qui aboutit à un compromis : la Société du Grand Paris gardait la main sur un super-métro enterré, mais celui-ci était amendé grâce à une irrigation plus fine et plus complète du territoire, spécialement dans ses secteurs défavorisés de l'Est métropolitain.

Le second AIGP

À la fin du premier mandat (un an) de l'AIGP, le CA présidé par Pierre Mansat organise une consultation, ouverte aux équipes existantes, pour en renouveler la composition : afin de matérialiser ce changement, le nouveau nombre des équipes est fixé à 15. Cette initiative va s'avérer problématique : outre que l'augmentation du nombre des équipes va compliquer la possibilité d'un travail collectif, 2 des équipes initiales particulièrement imaginatives et complémentaires (celles de Jean Nouvel et de Djamel Klouche) sont écartées pour des raisons administratives.

Toutefois, des études passionnantes sont produites sur les thèmes aussi importants que l'Habitat, la Gouvernance, les « bassins de vie », les contrats de développement territorial, etc. Mais, en raison d'une instabilité politique à tous

les niveaux qui, en perturbant les décisions sur l'échelle et la gouvernance de la métropole, déstabilisent le travail de l'AIGP, ces études ne débouchent, contrairement à la première consultation qui avait passionné les médias et le grand public, que sur des débats et des expositions dont le public se réduit progressivement des politiques en représentation, aux « professionnels de la profession » et à des fonctionnaires en mission. Dès lors, l'équipe de Richard Rodgers se retire sur la pointe des pieds, cependant que la direction de l'AIGP est critiquée, entraînant le remplacement de Bertrand Lemoine par Mireille Ferri.

Les trois années de ce nouveau mandat, dominées par la perspective de la COP 21, entérinent l'étiollement progressif et la marginalité de plus en plus criante de l'AIGP dont les membres sont réduits, soit à écouter des exposés (passionnants !) de divers spécialistes, soit à approfondir des idées déjà plus ou moins formulées par eux, soit à des opérations de communication devant un public de plus en plus clairsemé. Afin de rompre avec cet enlèvement, les équipes proposent alors de mettre en forme leurs propositions sur des « territoires démonstrateurs », afin de les proposer ouvertement, à nouveau, à la discussion publique. Peine perdue : cette heureuse initiative ne débouche que une exposition minimaliste de quelques jours dans le dernier étage du musée de Tokyo, accompagnée par la parution d'un numéro spécial de la revue pour initiés *Urbanisme* !

Un gâchis d'intelligence et de compétences

Lorsqu'on interroge aujourd'hui les conseillers scientifiques de l'AIGP à propos du bilan qu'ils tirent de cette expérience, le mot qui revient le plus souvent chez eux est celui de gâchis. Gâchis non pas financier, puisque la taille de l'équipe de direction était petite et que les rémunérations allouées aux recherches étaient très inférieures à leur coût réel¹⁴, mais gâchis intellectuel, donc pratique au bout du compte.

Les équipes composant l'AIGP rassemblaient en effet le meilleur, en France et en Europe, de l'intelligence et des compétences en matière de projet urbain.

¹⁴ Proches de celles allouées aux recherches des laboratoires intégrés aux Universités (donc disposant de moyens publics), celles-ci étaient loin de couvrir les frais (locaux, personnel, matériel, déplacements...) des agences privées des architectes mandataires des équipes !

Or, passé l'effet d'annonce ayant accompagné la création de l'AIGP à la suite du succès, théorique, pratique, médiatique et populaire de la consultation de 2008-2009, l'Etat et les collectivités, préoccupés au premier chef par des luttes de pouvoir intestines et par l'augmentation du coût des travaux du super-métro, se sont de plus en plus désintéressés de son travail, jusqu'à en ignorer pratiquement l'existence, ceci d'autant plus ouvertement que la direction de l'AIGP se montrait impuissante à inverser cette tendance. Nulle demande de participation réelle de l'AIGP à la COP 21 ; nulle demande d'expertise concernant – par exemple – le projet d'hyper-centre commercial du triangle de Gonesse ou, plus stupéfiant encore, concernant la stratégie urbaine à mettre en œuvre pour les futurs Jeux Olympiques. Comme si l'État et les autres décideurs du projet de JO avaient tenu pour nulle a priori l'expertise de l'AIGP, à moins qu'ils aient délibérément tenu l'AIGP pour un gêneur à écarter (alors que, dans l'une des équipes, figurait l'urbaniste en chef des Jeux Olympiques de Barcelone). Le tout débouchant, in fine, sur une palinodie : la prétendue refonte, au terme de son second mandat de trois ans, du « Conseil scientifique » de l'AIGP, lequel, fut-il brusquement décrété, n'en avait jamais été un véritablement, par manque de conformité, dans sa structure et sa composition, avec les « normes » en la matière – refonte qui, comme c'était prévisible, n'a débouché sur rien.

Restent donc, de cette expérience gâchée, un ensemble de travaux théoriques, écrits et cartographiés, consultables sur le site de l'AIGP.

« L'EMU : une structure intégratrice à vocation de « laboratoire » de la Métropole »

Par François Leclercq, Architecte-urbaniste

Pour que la Métropole du Grand Paris devienne un projet réellement populaire, qui sollicite l'intérêt et l'adhésion du plus grand nombre, il faut créer un relai direct entre les instances politiques et la société civile. Nous proposons une véritable révolution des méthodes, avec la création de l'École Mondiale d'Urbanité.

L'EMU ne sera pas une école *de plus*. Il s'agit bien au contraire d'une structure innovante qui aura pour ambition de renouveler complètement les principes de réflexion et de dépasser un certain entre-soi. Elle permettra de progresser dans une réflexion collective, en observant comment les travaux vont s'enrichir, se diffuser, s'alimenter grâce à l'intégration de tous les acteurs de ce projet considérable.

Un espace démocratique inventif

Si l'AIGP a rassemblé au sein de son Conseil Scientifique des professionnels de l'architecture et de l'urbanisme, préalablement sélectionnés sur la base de leur expertise, l'EMU à l'inverse élargira ses membres à tous ceux qui contribuent de près ou de loin à faire la métropole de demain. Pour que le Grand Paris soit rassembleur et démocratique !

Elle aura donc pour rôle de rassembler les habitants, élus, interlocuteurs publics et privés, entrepreneurs, chercheurs, étudiants, professionnels etc. C'est par la mise en réseau de toute la chaîne de l'aménagement et de la construction que le Grand Paris trouvera les moyens de sa réalisation.

Sa légitimité et sa capacité d'action sera donnée par l'implication et le soutien des principaux acteurs politiques en Île-de-France : Conseil Régional d'Île-de-France, Forum Métropolitain du Grand Paris, Métropole du Grand Paris, Ville

de Paris, Association des maires d'Île-de-France, l'État via ses ministères et la Préfecture de Paris et d'Île-de-France...

De nombreux institutionnels sont d'ores et déjà impliqués dans le développement du Grand Paris. Leur expertise sera essentielle pour asseoir la dynamique de l'EMU : IAU IDF, APUR, Grand Paris Aménagement, Pavillon de l'Arsenal, CAUE...

Le monde de l'innovation et du numérique sera un élément clé dans les échanges : startups, incubateurs, géants du web qui s'intéressent à la ville...

Les partenaires universitaires seront également sollicités de sorte à donner une véritable force de frappe à l'activité de recherche développée par l'EMU. Seront notamment associés : les écoles d'architecture, les écoles de paysage, les instituts d'urbanisme, de géographie, les universités développant des programmes de recherche en sciences de la ville et de l'architecture (telles que l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée),...

Les secteurs privés de l'aménagement et de la promotion seront aussi amenés à apporter leur savoir-faire et leur soutien aux activités et au fonctionnement de l'EMU : Bouygues Immobilier, Vinci, Eiffage, Egis, BNP Paribas Real Estate, Nexity...

Une révolution des méthodes

L'EMU sera le cadre démocratique nécessaire à la mise en dynamique productive des acteurs. Elle mettra au cœur de ses pratiques le décloisonnement, indispensable à la compréhension mutuelle de ces différents protagonistes, chacun ayant son propre langage. Cela signifie par exemple socialiser la connaissance des « experts » (aménageurs, architectes, urbanistes, chercheurs...) pour en faire un enjeu populaire et permettre aux débats d'accompagner la transformation du territoire.

De plus, elle incarnera le Grand Paris au travers d'initiatives et d'actions concrètes, mettant en application les orientations stratégiques pour le développement de la métropole. Pour cela, elle sera en lien direct avec les citoyens qui pourront directement la solliciter. On pourra imaginer la mise en place d'un processus d'appels à projets donnant la possibilité à des groupes de citoyens de faire appel à elle pour favoriser la réalisation d'initiatives effectives,

afin que la métropole se matérialise dans le quotidien de chacun. Elle pourra par exemple accompagner et soutenir des projets d'auto-construction, ou aider au développement d'activités de production et de consommation territorialisées pour réinventer le lien entre la ville et la nature en Île-de-France...

De ces débats généralistes émergeront des sujets plus thématiques et des controverses (ville et nature, compétitivité et solidarité...), dans une dialectique où la stratégie urbaine est toujours sous-jacente pour réévaluer les priorités au fil de l'évolution du projet de territoire. Inversement, les sujets particuliers alimenteront la vision d'ensemble. Ils seront relayés et étayés par les experts, professionnels, chercheurs.

L'EMU initiera et coordonnera des programmes de recherche dans les domaines de l'aménagement, de l'urbanisme et de l'architecture à l'échelle métropolitaine. Dans cette perspective, elle soutiendra des projets de recherche par l'attribution de bourses. Elle travaillera en partenariat avec les institutions universitaires dédiées aux sciences de l'architecture et de la ville (les écoles d'architecture, de paysage et d'urbanisme) afin de renforcer l'ancrage territorial de ces écoles et de faire contribuer la jeune génération à l'avenir de sa métropole.

Enfin, elle s'associera à des instituts et laboratoires de recherche du monde entier, pour initier des recherches spécifiques sur le développement du Grand Paris, et plus largement sur les métropoles.

En d'autres termes, l'EMU sera le laboratoire du Grand Paris : un laboratoire où prospection et expérimentation tiendront une place égale, où les desseins pour la métropole francilienne s'alimenteront de projets concrets et localisés, et vice-versa.

Quelles modalités pratiques pour la mise en œuvre de l'EMU ?

L'EMU sera une structure autonome dans son fonctionnement, un électron libre incarnant les visions et orientations politiques du Grand Paris dans le cadre d'actions et de projets tangibles. Dans cette perspective, elle doit être conçue comme une structure souple, disposant d'une capacité de réaction rapide et dotée d'un budget propre.

Son fonctionnement sera assuré par les contributions de ses membres et partenaires.

Son statut juridique sera adapté à ses objectifs, ses missions et ses impératifs de fonctionnement. Il devra être adapté au regroupement de partenaires différents, publics et privés. Plusieurs régimes juridiques s'y prêtent a priori, qu'il s'agira de déterminer en fonction du degré d'implication des partenaires potentiels.

« La transition énergétique du Grand Paris »

Par Catherine Lescure, Déléguée Régionale Île-de-France d'EDF

Vers la neutralité carbone du Grand Paris

L'attractivité de Paris et de son aire urbaine relève de la qualité de ses infrastructures, de son environnement économique et de son offre culturelle. Mais elle dépend également de sa capacité à offrir une meilleure qualité de vie à ses habitants qui aspirent à plus de bien-être, plus de sécurité et de confort dans leur quotidien avec une politique d'aménagement du territoire tournée résolument vers la transition énergétique : une ville responsable, bas carbone et connectée qui s'adapte à ses habitants et non l'inverse.

- **Un territoire très dépendant sur le plan énergétique**

En Île-de-France, plus de 62 % de l'énergie consommée provient des énergies fossiles (pétrole, gaz et charbon). L'électricité représente pour sa part 30 % de la consommation des franciliens et provient très largement des régions voisines (95 %). Le caractère fortement décarboné de l'électricité produite en France, grâce à son mix nucléaire/énergies renouvelables, pondère favorablement le bilan carbone de la région. La production locale d'énergies renouvelables et de récupération ne couvre quant à elle que 8 % des consommations.

- **Le bâtiment et le transport, principaux émetteurs de CO2**

Le bâtiment et le transport sont les principaux contributeurs de gaz à effet de serre de la Région (respectivement 38 % et 27 % des émissions). Pour tous les acteurs du Grand Paris la qualité de l'air est un enjeu majeur de santé publique : 1,4 million de franciliens est ainsi exposé à des niveaux de pollution supérieurs aux normes réglementaires. Le développement de la mobilité propre, qu'il s'agisse des transports collectifs ou individuels, ainsi que l'efficacité

énergétique des bâtiments sont des leviers d'action prioritaires pour réduire durablement les niveaux de pollution.

- **Des plans climat air énergie ambitieux**

Les plans climat de Paris, de la Métropole et de la Région Île-de-France affichent des objectifs très ambitieux qui visent la neutralité carbone en 2050, à doubler les énergies renouvelables et de récupération locales à l'horizon 2030 et à réduire fortement la consommation d'énergie.

La transition énergétique, levier de transformation pour le Grand Paris

Les chantiers du Grand Paris représentent une vraie opportunité pour accélérer la transition énergétique et développer grandeur nature les technologies d'avenir : énergie solaire, stockage, mobilité électrique, valorisation des déchets, hydrogène, éclairage public intelligent, nouveaux matériaux... Il s'agit d'offrir un cadre de vie attractif pour les citoyens et les entreprises avec un approvisionnement en énergie compétitif, sans recours à une sobriété forcée ni à un coût de l'énergie prohibitif.

Des solutions pour un Grand Paris responsable, porté par la croissance verte

- **Développer des quartiers sobres en énergie**

Dans les nouveaux quartiers en construction, l'enjeu est de garantir des charges faibles dans la durée pour les habitants sans sacrifier leur confort. Pour ce faire, il est nécessaire d'intégrer dès la conception les énergies renouvelables disponibles, les nouveaux matériaux isolants et équipements bas carbone performants, le stockage d'énergie et la mobilité électrique. Le monitoring du bâtiment, assuré par une plateforme numérique centralisée, permet d'optimiser les ressources et les consommations.

Ainsi, à Nanterre Cœur d'Université, EDF et ses partenaires développent le premier double smartgrid de France, une boucle énergétique qui alimentera en chauffage, eau chaude et climatisation les nouveaux logements à partir de 60 % d'ENR (géothermie et solaire). 100% de l'électricité produite est autoconsommée !

Réhabiliter les copropriétés dégradées en mode « social business » est essentiel pour réduire la facture d'énergie, en associant des acteurs du bâtiment, de l'énergie et de l'eau, des associations et des organismes de micro crédit.

À Clichy-sous-Bois, un programme de réhabilitation exemplaire a ainsi été lancé en partenariat avec les Compagnons Bâisseurs, Habitat Solidaire, EDF Solutions Energétiques, la Poste et Bouygues. Une action similaire est en cours sur un programme de 500 logements à Evry.

- **Accompagner le développement de la mobilité propre à grande échelle**

Le développement de la mobilité électrique exige un réseau performant de bornes de recharge, qui ne crée pas de tension sur le réseau électrique. Cela passe par le déploiement d'infrastructures de recharge aux carrefours des grands axes de circulation de la ville : parkings silo proches des gares et hôtels logistiques, pour favoriser le transport du « dernier kilomètre », équipés de panneaux solaires sur les toits ou ombrières de parking.

La mobilité passe aussi par le développement du pilotage intelligent du stationnement (smart charging) et du copartage de véhicules entre professionnels, entreprises et particuliers. Elle suppose enfin l'optimisation d'un réseau partagé et connecté de bornes de recharge intelligentes (smart charging), comme le propose Zenpark, start-up partenaire du groupe EDF.

- **Valoriser le recyclage au coeur des villes**

Construire des usines intégrées à l'environnement avec un concept architectural fort et dans une démarche d'économie circulaire permet d'assurer l'acceptabilité des ouvrages auprès des populations riveraines.

C'est le cas du centre de tri d'Isséane à Issy-les-Moulineaux qui valorise 500 000 tonnes de déchets par an et permet de chauffer plus de 80 000 logements. Totalement auto-suffisant en énergie, le surplus produit par l'usine permet d'alimenter en électricité plus de 4 000 foyers, tandis que les mâchefers sont recyclés pour les chantiers. Grâce à son architecture innovante (doté d'un toit végétal et enterré aux 2/3), le centre s'intègre pleinement à son cadre urbain.

Pour faciliter le réemploi de matériaux issus d'entreprises et d'administrations, EDF développe avec ses partenaires une plateforme collaborative et d'appui logistique pour le réemploi d'équipements et de matériaux, en s'appuyant sur la technologie blockchain. On pourra élargir cet outil à d'autres usages : réutilisation des matériaux issus des chantiers (JO 2024), recyclage des batteries, etc.

Un Grand Paris créateur d'emplois et moteur dans la formation des jeunes

Le Grand Paris doit être une opportunité pour créer des emplois :

- des emplois très qualifiés, afin de développer les technologies et filières d'avenir (stockage, hydrogène, photovoltaïque, thermosolaire, voitures autonomes, intelligence artificielle), en s'appuyant sur l'écosystème de l'innovation de la Région, en particulier sur le cluster scientifique et technologique de Paris-Saclay. Installé au cœur du campus, l'Institut Photovoltaïque d'Île-de-France (IPVF) qui a pour ambition de devenir l'un des principaux centres d'innovation dans le domaine de l'énergie solaire, incarne pleinement ces métiers d'avenir.
- des emplois plus opérationnels autour de la transition énergétique, dans le domaine de la construction, de l'exploitation et de la maintenance des infrastructures et des bâtiments.

Le tissu associatif moteur de la transformation des usages et du vivre ensemble

Enfin, l'Île-de-France dispose d'un tissu associatif particulièrement dynamique et innovant qui met le digital au service du social et qui mérite d'être associé aux réflexions sur le Grand Paris et les JOP de Paris 2024.

« Les Grands Boulevards de la métropole »

Par Christian de Portzamparc, Architecte-urbaniste

Dans la ville, nous voulons marcher. Penser à cette idée dans le Grand Paris nous rendra vite passéistes : la ville traditionnelle est plus facile, accueillante, pratique, aimable, et le plus souvent belle.

Partout dans les centres, les rues nous invitent à marcher, à découvrir « le vent de l'éventuel ». Mais le Grand Paris fut bâti au moment où fut décrété « la mort de la rue ». Une culture, une anthropologie de plus de deux mille ans était bousculée par le train et la vitesse automobile qui imposèrent leurs voies rapides en projetant la ville au loin par morceaux. Les tuyaux « en site propre » sont efficaces pour aller de A à B, mais ne desservent pas les lieux sur leur parcours, nous laissant, de coupures en enclavements, une discontinuité des territoires. Même les avenues et les anciennes nationales devinrent des tuyaux de camions.

Ville née de la mécanisation comme toutes les grandes périphéries du monde, le Grand Paris est un vertige. Un labyrinthe morcelé qui s'est constitué par addition de zones fonctionnelles : logements, bureaux, commerces entre les villages originels. Il est difficile de s'y retrouver, difficile à pratiquer. Nous ne pouvons en avoir une image mentale claire. Chacun a ses quelques itinéraires. Personne ne comprend l'ensemble.

Et les coupures entraînent la difficulté des territoires à muter, et donc à prendre de la valeur, à entrer dans un marché foncier praticable.

Partout, nous avons retrouvé ce fait : la continuité lisible des voies accessibles à tous est difficile, ce réseau des rues et avenues s'interrompt trop souvent. Sans la culture spatiale de l'espace commun accessible à tous, nous perdons une condition première de la ville démocratique : l'espace public est bien Res Publica.

Sans lui, les évolutions des quartiers s'orientent inéluctablement vers une même tendance observée sur toute la planète : privatisation et ghettoïsation.

Depuis nos ancêtres du néolithique, nous demeurons toujours l'homme qui marche, voit, entend à la même distance. Nous sommes devenus les hommes de la vitesse, de la mécanisation, des avions, des navettes spatiales, les hommes de l'ère industrielle. Nous sommes déjà les hommes du cyberspace, des télécom, de internet, de l'ubiquité, des écrans.

Certes, le génie de notre époque est dans les communications immatérielles. Certes, à notre âge cybernétique, avec internet, les flux d'informations dématérialisés et leur efficacité prodigieuse dans la communication, une « déspatialisation » est à l'œuvre.

Mais, nous devons comprendre que l'homme vit simultanément plusieurs strates de l'évolution et plusieurs modes d'expérience de l'espace.

Notre expérience de l'habiter engage tous nos sens, elle est physique. Nous nous approprions l'espace de la ville corporellement, de proche en proche et par des images mentales communes.

Si la ville essentielle apparaît communément comme un système de flux plutôt que comme un espace, le travail sur l'espace des liens physiques, les routes les ponts est essentiel.

Aujourd'hui, le retour sur l'espace, sur l'urbanisme, s'impose si nous ne voulons pas un avenir de quartiers fermés, d'autoroutes bloquées, d'écarts sociaux fixés sans espoir sur le territoire, et d'espaces communs, publics, réduits à des tuyaux autoroutiers.

Le premier geste pour repenser la continuité du territoire capable d'accueillir la ville mixte, pratique, moins ségrégante, est de mettre en valeur le réseau des continuités viaires multi usage.

À tout moment dans la ville, nous nous déplaçons ou nous séjournons. Tout principe de ville est un système combinant lieux et liens. Les Grecs associaient toujours sur les temples Hestia, déesse du foyer et Hermès, dieu du voyage du mouvement et du commerce (Jean-Pierre Vernant ou Bruno Queysanne sur Los-Angeles).

Le génie de la ville à rues, du réseau des rues du Paris intra-muros et de la première couronne montre bien que Hestia et Hermès y sont constamment connectés. Dans le système des voies existantes dans le Grand Paris, nous

voyons au contraire la dissociation des voies et des lieux qu'elles desservent, le divorce Hestia Hermès.

Ce travail sur la continuité de toutes les voiries est essentiel pour repenser Hermès avec Hestia. Sur des territoires parfois très segmentés, nous trouvons les possibilités de continuité perceptibles à tous là où il n'y en a pas encore, en nous appuyant sur l'existant et en travaillant avec les acteurs locaux sur les mutations envisageables.

C'est créer sur ces grands territoires les réseaux de la vie de proche en proche, les réseaux que nous appelons lignes de vie. Ce sont les « boulevards » de la métropole.

Une ligne de vie (rue, avenue, boulevard) regroupe sur une même continuité spatiale les fonctions de la vie urbaine accessibles à tout un chacun. Ces lignes portent en germe les formes d'évolution de la vie urbaine, elles agrègent la ville, la densité, donnent pour tous l'accès. C'est la proximité de cet espace dont a besoin l'animal humain. Il s'en dégage un réseau qu'il faut retisser.

C'est le réseau de la pratique, de la métropole. Il unit la perception et la connaissance de ville comme annuaire dans l'espace « physique ».

Il s'agit de doter de proche en proche la métropole du réseau ininterrompu de la vie. Créer l'image d'un plan partagé de l'immense labyrinthe qui servira les hauts lieux, les quartiers, les villages, les cités en un même mouvement continu.

Pour rendre accessibles et transformables ces quartiers, il faudra parfois des ponts et des passages au-dessous. Il faut contrer partout la pratique des « poches » urbaines, parfois appelées secteurs ou « patates », ou encore « plaques », ces enclaves coincées entre les réseaux et desservies par une « bretelle ». Il faut que « tous les chemins mènent à Rome », que la visibilité et l'accessibilité soient en coïncidence. C'est réconcilier Hestia et Hermès.

« Affirmer une French Bizz Touch dans l'espace public et au monde »

Par Natasha Pouget, membre de la mission Grand Paris
confiée à Roland Castro et ancien directeur du
développement de l'Institut de l'entreprise

L'urbanité, un concept adapté au monde économique

L'entreprise emprunte à l'architecture de nombreux concepts sémantiques. Pour leurs systèmes d'information les experts utilisent le vocable d'architecture d'ERP, pour établir leurs prévisions les directeurs financiers s'approprient les termes de perspective ou de volumétrie, alors qu'en sociologie des organisations les managers revendiquent avoir mis en place des pyramides inversées...

A l'heure de la guerre que se livrent les plus grandes entreprises sur le territoire de Paris en grand pour attirer les talents, il serait bien vu que le monde économique emprunte aux architectes le concept d'urbanité, qui se définit comme l'art de vivre avec l'autre.

Que le siège d'une grande entreprise soit implanté dans une tour à La Défense, dans un parc d'activités d'entreprises en banlieue ou sur un trottoir d'un Grand boulevard de Paris, ils offrent tous un même visage glaçant. A leurs abords, nul n'a envie de passer sous le portique de sécurité de la première, d'appuyer sur l'interphone de la suivante ou de se placer devant les portes automatiques en verre sérigraphié de la dernière. Tout est fait pour inviter le passant à détourner le regard, à passer outre.

Cette manière de penser le lien entre l'entreprise et son environnement ne peut plus avoir cours. Alors que les sociétés se battent pour attirer à elles les meilleurs talents, au niveau mondial, national ou territorial, elles doivent prendre conscience que la première représentation d'elles-mêmes s'exprime avec leurs bâtiments, leurs sièges sociaux, leurs entrepôts et leurs usines. Les entreprises ont à (ré)inventer leurs liens avec leur environnement.

[Retour au sommaire](#)

Vers un modèle d'entreprise intégré à son tissu urbain

Le déploiement de l'industrie 4.0 peut les contraindre à repenser ce rapport avec le territoire et à réinvestir davantage l'urbain. La demande croissante de produits personnalisés implique une production de masse individualisée qui entraînera une relocalisation de la fabrication dans des petites unités de production au plus proche du consommateur final. C'est déjà le cas, par exemple, des « speedfactories » qu'Adidas a installées en Allemagne, où des robots apportent la touche finale aux chaussures vendues par le fabricant. Ces micro-unités de production devront s'insérer dans la ville tant pour des questions de logistique, que d'image de sur-mesure qu'elles voudront véhiculer à leurs clients.

Aujourd'hui, les entreprises du Grand Paris doivent prendre part à la société, à la ville et ne plus se focaliser sur elles-mêmes. Alors qu'elles sont une composante essentielle du milieu urbain, ne serait-ce que par le poids de leur emprise foncière, elles doivent sortir de leur logique de forteresse. L'idée, n'est pas de les rendre vulnérables en leur demandant de dégrader leurs obligations de sécurité ou de confidentialité. C'est plutôt de les inviter à investir l'espace public sur lequel elles sont implantées. A créer du lien avec leur territoire et à nouer un dialogue avec le local. Ainsi, pourraient-elles faire naître du désir pour ce qu'elles sont, pour ce qu'elles font et pour les communautés humaines qu'elles animent. A l'heure de la dématérialisation de l'économie, les entreprises doivent affirmer qu'elles n'ont de richesse que d'hommes et exprimer cette conscience dans l'espace public et pas seulement sur leurs documents commerciaux ou sur des 4x3 dans le métro.

Le pied de tour et le parking visiteurs doivent devenir autre chose qu'une zone pour fumeurs ou qu'un lieu de passage obligatoire. Aux beaux jours une buvette éphémère peut y être installée, le meilleur cuisinier du quartier peut être invité pour y servir des repas. Les entreprises pourraient également ouvrir sur l'extérieur des ateliers d'artisans, mettre à disposition des espaces de travail à des start-up en rez-de-chaussée... Sur ces vastes espaces des initiatives artistiques s'y déploieraient sans risque d'entraver la circulation ou de déplaire à des riverains grincheux.

Un art de vivre aux abords des entreprises doit s'inventer. Il convoquera les urbanistes pour en définir les principes d'hospitalité en accord avec les contraintes d'accueil et de sécurité. Il doit s'envisager avec les municipalités d'implantation pour intégrer les initiatives et animations à la vie locale et aux spécificités du territoire. Mais plus que tout, c'est une nouvelle manière de penser le lien entre l'entreprise et la société qui doit être envisagée.

Une French Bizz Touch affirmée au monde entier

Au sein des services en charge de la responsabilité sociale de l'entreprise ou des ressources humaines, une nouvelle fonction est à inventer, celle de chargé de l'urbanité de l'entreprise. Il sera le scénographe de la projection des valeurs de l'entreprise dans son espace public. Il en sera l'animateur.

Collectivement, les acteurs économiques pourraient agir pour définir une Charte de leur insertion dans l'espace public. Ils y affirmeraient les valeurs qu'ils souhaitent présenter à l'extérieur et s'engageraient à les appliquer. Cet engagement collégial volontaire contribuerait ainsi à porter un discours muet du rôle sociétal de l'entreprise dans l'espace urbain et à affirmer une identité forte pour le Paris en grand économique.

Les entreprises sont prêtes à s'engager hors de leurs murs. Elles le font même déjà pour nombre d'entre elles depuis longtemps. Les débats qui les ont animées cet hiver sur le statut de l'entreprise à mission sont la preuve que certaines souhaitent aller encore plus loin.

La France qui souhaite être inspirante dans le domaine de la responsabilité sociale et environnementale de l'entreprise pour l'ensemble du monde libéral, pourrait rendre visible cette pensée dans Paris en grand. Elle pourrait inventer une *French Bizz Touch* qui concourrait encore plus à son attractivité mondiale et qui permettrait à l'ensemble de la nation de recoller avec une vision de l'économie bénéfique à tous.

De la même manière que Philippe d'Iribarne nous démontrait dans « *La logique de l'honneur* » qu'il n'existe pas d'universel abstrait en management, mais seulement des organisations cohérentes avec des structures de représentation propres, en architecture d'entreprise et en urbanisme la spécificité culturelle française doit s'affirmer.

Cette expression publique de ce qu'est une entreprise en France, ouverte au monde et inclusive, pourrait se faire en contrepoint aux dernières manifestations architecturales autocentrées des géants de la Silicon Valley. Alors que l'Apple Park, le nouveau siège de la marque à la pomme est semblable à un vaisseau spatial ou à un donut géant refermé sur lui-même, les entreprises françaises pourraient s'affirmer par leur ouverture sur le monde et par leur inclusion dans le territoire. Ce message visible serait conforme au génie français porté par les philosophes, scientifiques, écrivains, artistes et politiques.

L'apparition de Paris en grand, est une occasion unique pour les entreprises de réinventer leur lien avec la société, de changer le regard que la société porte sur elles, en changeant le visage qu'elles lui présentent.

« L'espace public du Grand Paris, un enjeu civilisationnel »

Par Pierre-Alain Trévelo, Architecte-urbaniste

Paris, c'est l'espace public.

Sous des formes contemporaines, le Grand Paris doit aussi être le lieu de l'espace public.

Dans Paris, l'espace public est ample, généreux, structuré et hiérarchisé. Malgré de vrais atouts liés à la géographie et la diversité des situations urbaines, l'espace public du reste du Grand Paris est plus réduit et souvent difficilement lisible, peu structuré et peu continu.

Pour la pérennité et l'attractivité de cette ville-monde, il est primordial qu'elle possède un espace public qui puisse accueillir et laisser se renouveler et se développer une civilisation urbaine à la hauteur de son ambition.

Le futur métro Grand Paris Express est l'occasion historique d'enclencher ce travail.

Le futur métro appartient à une lignée de grandes infrastructures de transports qui ont structuré l'agglomération parisienne par le prisme de la mobilité. Ces infrastructures ont traditionnellement considéré le territoire urbanisé sous l'angle de l'efficacité et de l'optimisation des déplacements. Or, une grande infrastructure de transport, si l'on souhaite qu'elle impacte en profondeur la ville et la société, doit devenir un agent culturel, un élément qui promeut et permet l'avènement d'une civilisation urbaine. Le réseau historique du métro parisien - par son articulation avec tissu urbain des avenues et boulevards parisiens, par sa capacité à accompagner et prolonger la trame urbaine, à en souligner la hiérarchie - est devenu un mode de vie.

Cette qualité fondamentale d'une infrastructure - celle de faire émerger une culture commune et de ne pas se réduire à une simple fonction de transport -

s'ancre dans l'espace public. Pour le Grand Paris Express, l'espace public constitue le réel vecteur d'inscription de la gare et donc du réseau dans un ensemble vécu, de leur ancrage dans des territoires très différents les uns des autres. Jusqu'ici négligé au profit des objets architecturaux des gares, l'espace public est aujourd'hui la clé de la réussite du nouveau métro.

Plus largement pour le Grand Paris, l'espace public apporte une grande part des réponses aux enjeux essentiels qui conditionnent le futur de la métropole : construction de la vie en commun et de la civilité ; cohésion des territoires et régulation des inégalités ; continuité entre la grande échelle du réseau et du territoire et celle plus locale de quartiers géographiquement, sociologiquement et économiquement très contrastés ; accueil et disponibilité pour des populations, des usages et des modes de vie en constante mutation ; adaptation aux exigences climatiques et sanitaires toujours plus prégnantes ; consommation et artificialisation des sols ; attractivité, adaptabilité et prospérité d'une métropole à rayonnement mondial.

Nous avons identifié plusieurs questions qui conditionnent la transformation ou la création des espaces publics du Grand Paris et la réussite de leur dimension intégratrice :

- 1) La question de la gouvernance, mettant en valeur l'importance d'une conception puis d'une gestion des espaces publics qui prenne en compte l'échelle territoriale et porte une vision de continuité et de mise en cohésion des territoires, par-delà l'échelle actuelle du « pôle gare » et des découpages de périmètres. Il s'agirait par exemple de faire exister un réseau d'espaces publics de surface parallèle au réseau souterrain (par des systèmes simples de continuité de sols et de plantations) qui puisse faire correspondre plusieurs de ces centralités à une logique de territoires. Le sujet de la gouvernance questionne également l'organisation de l'organisme public en charge de l'aménagement, de la gestion et de l'entretien des espaces publics, mis en place à l'échelon le plus proche des territoires pour qu'il puisse agir efficacement sur des structures étendues et cohérentes d'espaces publics.

- 2) La question du montage de projet, dans sa conception comme dans son exploitation future, qui puisse s'affranchir des périmètres et des contraintes induites par la répartition actuelle des compétences pour faire apparaître un projet d'espace public cohérent à l'échelle d'un territoire, accueillant les fonctions d'intermodalité comme des services urbains intégrés plutôt que comme des zones à part. À l'inverse de la création de zones définies par leurs seules fonctions techniques – pôle bus, parc de stationnement, stations de tramway, dépose minute... -, il s'agit de créer des espaces publics forts et lisibles - places, squares, parcs, mails, avenues, etc. – au sein desquels sont intégrées ces fonctions techniques et qui font le lien avec les espaces publics pré-existants dans les villes.
- 3) La question de la diffusion d'une culture commune des espaces publics parmi les multiples acteurs qui les fabriquent (techniciens, maîtres d'ouvrages, élus, maîtres d'œuvre, etc.). Il s'agit d'opérer un déplacement, d'une méthode principalement technique vers une approche plus ouverte, pluridisciplinaire, et attentive au vécu des usagers, à l'image de celle que portent certains voisins européens.
- 4) La nécessaire capacité d'évolution et d'adaptation des espaces publics, qui ne peuvent pas être totalement figés, arrêtés à la livraison de la gare, sous peine de ne plus pouvoir intégrer les évolutions qu'engendreront les projets futurs et les développements urbains attendus. À ce titre, il est nécessaire d'engager des démarches d'observation des usages suite à l'ouverture des gares qui permettront d'adapter les espaces publics aux besoins qui s'y manifesteront progressivement.
- 5) L'importance de la prise en compte et de la valorisation des aménagements existants, dans une perspective d'économie autant que d'écologie. Il s'agirait en quelque sorte de mieux exploiter les investissements réalisés par le passé, de leur redonner une valeur pour qu'ils puissent qualifier les nouvelles polarités autour des gares, leur identité et contribuer à leur attractivité.

« Ouvrir les shakras des campus »

Par Jean-François Clerc, chef de la mission du pilotage des opérations Campus, direction générale de l'enseignement supérieur.

L'enseignement supérieur et la recherche jouent un rôle central dans la constitution d'une identité grand parisienne, avec treize universités publiques structurant le paysage académique du Grand Paris, auxquelles s'ajoutent les écoles et organismes de recherche. Au plan des effectifs étudiants, 100 000 étudiants supplémentaires se sont inscrits au sein du Grand Paris entre 2012 et 2016, portant leur nombre à plus de 500 000. Cette tendance est durablement haussière comme on le sait (+ 40 000 / an au plan national).

Diagnostic

Le développement de l'offre d'enseignement supérieur hors Paris s'est d'abord fait dans la suite de 1968 (Saint-Denis, Créteil, Villetaneuse) en petite couronne et au sein des villes nouvelles dans le courant des années 80. Les dernières évolutions interviennent au début des années 2000 avec les opérations de Saclay (43 000 étudiants, 2.6 Mds € d'investissement) et de Condorcet (8 000 étudiants et 340 M€ d'investissement).

Paris joue un rôle essentiel dans l'accueil des étudiants (325 000 étudiants dans Paris dans un rapport de 1.6 étudiant inscrit dans une université parisienne pour 1 résident). 2/3 de la croissance actuelle de résidence des étudiants se fait cependant hors Paris. La question est de taille : comment « *faire de la ville* » pour ces étudiants ? Ceci est un défi qui ne peut se relever qu'à l'échelle pertinente du Grand Paris. C'est sur les deux leviers de l'offre universitaire et de l'accueil des étudiants et personnels de l'enseignement supérieur que doit être conduite une action publique volontariste afin de répondre aux enjeux de création de valeur, de développement durable et de densification de l'existant.

[Retour au sommaire](#)

Vision

Hormis le cas de Paris où les universités sont en ville pour des raisons historiques, les campus franciliens du 20^e siècle se sont principalement réalisés en périphérie, selon des modes de production de la ville fondés sur la technique anglo-saxonne du zoning. Le cas de Saclay, renforcé par la crainte d'une densification excessive dans un secteur rural, est emblématique du risque de campus conçu comme une série d'objets architecturaux sans réelle recherche d'urbanité.

L'adaptation des campus pour les rendre plus urbains, plus ouverts à des usages diversifiés (*commerces, logement, fonctions urbaines avancées*) doit permettre de profiter des réelles aménités dont disposent les campus du Grand Paris (*espaces verts, moindre circulation*) pour créer plus d'activités qui aillent au-delà du seul usage universitaire (*72% du temps seulement est universitaire*).

L'espace ne manque pas puisque le foncier de l'enseignement supérieur et de la recherche en Ile-de-France représente une part significative des 18 millions de m² de l'enseignement supérieur. Les universités étant autonomes, elles doivent donc être pleinement associées aux politiques de productions urbaines. Cette autonomie est accompagnée d'une volonté de rendre les universités propriétaires de leur patrimoine, leur faisant ainsi retrouver ce qui faisait historiquement leur spécificité.

Dans ce cadre, les établissements en lien avec leur territoire pourraient mobiliser l'ensemble des acteurs pour faire des campus grands parisiens de véritables lieux de vie qui allient à la fois transmission du savoir, loisirs (*cas typique du quartier latin*), habitat mixte et développement économique. Ces politiques pourraient être un test grandeur nature d'une ville plus compacte où l'on travaille plus près de son domicile, où l'on consomme localement dans le cadre de circuits courts dont les universités pourraient être elles-mêmes actrices.

Propositions

1/ Faire des universités des acteurs urbains majeurs :

Utiliser à plein les nouvelles dispositions du code de l'éducation qui permettent aux universités de valoriser leur patrimoine immobilier (Article 154 LFI 2018).

Considérer les universités comme des acteurs urbains légitimes pouvant accueillir des occupations plus diverses (habitat, activités économiques, commerces). Le SCOT métropolitain doit être volontariste sur ce sujet.

A une moindre échelle, négocier avec les universités ou leurs regroupements des documents de type *master plan* permettant de prévoir des secteurs de densification, de développement commercial et d'une façon générale une réelle mixité des usages.

Utiliser les compétences académiques, notamment dans le domaine du développement durable, pour mener une politique de sobriété énergétique et expérimenter dans le cadre de la recherche sur le parc des campus du Grand Paris.

2/ Mettre en mouvement l'ensemble de la communauté

Développer les locations en pied d'immeuble des résidences universitaires du CROUS et développer les baux commerciaux.

Mette en place des zones franches pour développer l'emploi et conserver les diplômés sur le territoire du Grand Paris pour le temps de croissance de leurs entreprises (*cf. dispositions mises en place en matière de politique de la ville*).

Développer le logement à destination des étudiants et des chercheurs à proximité immédiate ou dans les campus. Cela suppose d'avoir une gamme d'offres qui aille de la résidence universitaire classique à des réservations de logements dans des opérations de promotion ou chez des bailleurs.

Faire déborder le savoir des murs de l'université par des politiques d'accompagnement des initiatives des habitants des quartiers populaires qui bordent parfois les campus (*Villetaneuse, Saint Denis, Bobigny*). L'association de jeunes étudiants en service civique ou le développement d'initiatives telles que celles conduites par l'AFEV (*collocations étudiantes dans des grands*

logements sociaux pour développer une réelle mixité sociale au sein des quartiers).

Sécuriser les campus : développer l'usage des campus en dehors des périodes scolaires contribue à leur sécurisation et à la production de valeur. Par ailleurs des actions d'embellissement, d'éclairage doivent être mises en œuvre de manière innovantes, parfois en lien avec la recherche (*cf. aménagements du campus de Marseille Luminy*).

3/ Agir sur l'accessibilité et l'intégration des sites universitaires sur un plan opérationnel

Une action spécifique de type « *Inventons la métropole* » pourrait être conduite sur les campus du Grand Paris. La propriété publique du foncier faciliterait un tel programme.

Développer les plans de déplacements urbains des campus et faciliter leur desserte (*Saclay notamment*).

Développer l'usage du vélo en sécurisant les parkings et les parcours.

Développer les tiers lieux qui permettent notamment de trouver un usage à certains locaux des campus en dehors des temps universitaires.